

Analyses cliniques

La destruction

*Sans cesse à mes côtés s'agite le Démon ;
Il nage autour de moi comme un air impalpable ;
Je l'avale et le sens qui brûle mon poumon
Et l'emplit d'un désir éternel et coupable.
Parfois il prend, sachant mon grand amour de l'Art,
La forme de la plus séduisante des femmes,
Et, sous de spécieux prétextes de cafard,
Accoutume ma lèvre à des philtres infâmes.
Il me conduit ainsi, loin du regard de Dieu,
Haletant et brisé de fatigue, au milieu
Des plaines de l'Ennui, profondes et désertes,
Et jette dans mes yeux pleins de confusion
Des vêtements souillés, des blessures ouvertes,
Et l'appareil sanglant de la Destruction !*

Charles BAUDELAIRE 1821 - 1867

Les vignettes cliniques présentées sont issues de suivis thérapeutiques dans le cadre de mon activité de psychologue. Ces présentations suivent l'ordre chronologique selon lequel j'ai rencontré ces patients pour la première fois.

Deux vignettes, Cassandre et Achille relatent des moments du suivi des patients, pendant leur incarcération dans une Maison d'Arrêt française.

Je rencontrais ces patients seul, c'est pourquoi j'utilise le pronom « je » dans ces vignettes.

Trois vignettes, Henry, Jean-Yves et Marc relatent des moments du suivi de patients contraints à une obligation de soin dans une consultation ambulatoire spécialisée dans les prises en charges thérapeutiques de personnes présentant une sexualité déviante.

Ces patients étant rencontrés en cothérapie par deux thérapeutes, j'utilise le pronom « nous » dans ces vignettes.

1. Cassandre

*Mignonne, allons voir si la rose
A Cassandre*

<i>Mignonne, allons voir si la rose Qui ce matin avoit desclose Sa robe de pourpre au Soleil, A point perdu ceste vesprée Les plis de sa robe pourprée, Et son teint au vostre pareil.</i>	<i>Las ! voyez comme en peu d'espace, Mignonne, elle a dessus la place Las ! las ses beautez laissé cheoir ! Ô vraiment marastre Nature, Puis qu'une telle fleur ne dure Que du matin jusques au soir !</i>	<i>Donc, si vous me croyez, mignonne, Tandis que vostre âge fleuronne En sa plus verte nouveauté, Cueillez, cueillez vostre jeunesse : Comme à ceste fleur la vieillesse Fera ternir vostre beauté.</i>
--	---	---

Pierre De RONSARD (1524-1585)

Cassandre est un homme âgé de la cinquantaine.

Je le rencontre en Maison d'Arrêt où il est prévenu pour des faits d'agressions sexuelles sur un adolescent de quinze ans. Il est récidiviste de tels délits et était d'ailleurs sous le coup d'une peine de prison avec sursis et mise à l'épreuve au moment des faits qui l'ont conduit à l'actuelle incarcération.

Au moment où j'interviens dans le suivi thérapeutique, il est déjà connu par mes collègues psychiatre et psychologue qui assurent une thérapie de groupe et l'ont déjà suivis auparavant en thérapie individuelle.

L'évènement qui a incité l'équipe à mettre en place un suivi individuel en sus de la thérapie de groupe est la découverte que Cassandre, depuis la prison, écrivait à des femmes qui passaient des petites annonces pour proposer leurs services comme gardiennes d'enfants. Dans ces courriers, Cassandre dupait ces femmes en se faisant passer pour un potentiel employeur, celles-ci vivant généralement dans des régions de France plutôt éloignées et ne pouvant donc pas se douter que l'adresse de leur correspondant était en fait celle d'une prison. Il entretenait alors des échanges épistolaires où il décrivait un enfant à garder qui s'avérait plutôt rebelle et suggérait ou demandait des précisions quant aux punitions et châtements qu'elles se sentaient en mesure d'infliger. En outre, il demandait également des précisions détaillées quant aux soins corporels et à l'habillement qu'elles entendaient apporter à l'enfant mais aussi les tenues qu'elles-mêmes avaient l'habitude de porter.

Une telle mise en acte de scénarii pervers par cet homme intelligent et qui, par ailleurs, amenait une réflexion en séances de groupe et semblait chercher à avancer dans sa thérapie, avait suscité dans l'équipe un certain découragement. Le suivi individuel était mis en place pour renforcer le dispositif soignant.

Cassandre est régulier aux séances que je lui propose. Il a toujours un ton calme et respectueux. Sa tenue est soignée. C'est un homme plutôt petit, mince, avec un visage très expressif qui lui donne un aspect quelque peu juvénile. Il s'exprime de façon calme et posée, avec une assurance dans la voix et des mots choisis qui reflètent des talents d'orateur et une certaine maîtrise de l'élocution en publique.

Cassandre est le dernier enfant d'une fratrie de quatre. Son frère et ses sœurs sont passablement plus âgés que lui ce qui lui donne le sentiment d'avoir partagé peu de choses avec eux durant son enfance. Ce statut de « petit dernier » est renforcé par le fait que, nourrisson, il a souffert de maladies ayant amené à une hospitalisation, suscitant l'inquiétude de ses parents, plus particulièrement de sa mère, semble-t-il. Cet épisode, associé à des maladies bénignes mais régulières durant son enfance, et à sa petite taille, lui ont valu d'être catégorisé dans la famille comme « rachitique », « fragile », « à protéger ». Il déclare que durant une certaine période de son enfance, jusqu'à huit ans environ, il parvient à opérer un certain contrôle de ces maladies. Ainsi, dit-il, en se mettant dans un certain état d'esprit et en mangeant d'une manière particulière ou en omettant intentionnellement certains survêtements au moment d'aller dehors, il provoquait à coup sûr des maux de ventre ou poussées de fièvre lui permettant de rester chez lui avec sa mère, plutôt que d'aller à l'école. En cela, il avait possiblement une forme de maîtrise sur son corps, mais aussi très probablement sur la relation avec sa mère, sachant jouer de ce qui allait l'attendrir, l'émouvoir, ou l'angoisser pour qu'elle le garde auprès d'elle.

La place tout à fait privilégiée qu'il remplit auprès de sa mère semble donc inscrite dans l'histoire de son corps malade. Il met en avant dans son souvenir d'enfance comment son indisposition passagère provoque l'inquiétude et le rapprochement chez sa mère. En cela, il expose le fantasme de contrôler la distance ou le rapprochement offert par sa mère, en érotisant son corps pour elle, par la maladie qu'il prétend provoquer. Derrière cette construction, qui tend à mettre en scène une relation fusionnelle entre l'enfant et sa mère, se cache probablement une lutte contre une sensation bien plus angoissante : Celle de vœux de mort des parents, peut-être de la mère elle-même, ressentis par Cassandre-enfant au tout

début de sa vie, dans une période d'avant la capacité de représentation. On peut faire l'hypothèse que ces maladies de la petite enfance, ce « rachitisme » souligné par le discours familiale peut être la cause, mais bien plus probablement la conséquence d'un fantasme parental inconscient mortifère. Cassandre dit peu de chose de la première hospitalisation de sa petite enfance. Si elle a constitué une franche rupture avec ses parents, si le pronostic vital était engagé... Un tel vécu a pu constituer une blessure profonde par la rupture de continuité de son environnement primaire et par le ressenti des préoccupations morbides, peut-être résignées à sa perte, que Cassandre a pu percevoir dans son entourage.

Une autre possibilité est que l'entourage primaire de l'enfant Cassandre présentait de fait des discontinuités malencontreuses et une fantasmatique de rejet. Les maladies et le rachitisme signeraient alors les difficultés de Cassandre à habiter son corps et les stigmates d'une désintrinsication entre pulsion de vie et pulsion de mort.

En tout état de cause, la maladie semble effectivement porter la marque des angoisses agonistiques. Plus tard, il rejoue la maladie, en l'érotisant, afin de mettre à distance la menace d'effondrement. Cassandre ne sait pas quoi dire des moments où il décidait de mettre en œuvre ses « stratagèmes », mais il est probable qu'il vivait de façon indicible l'angoisse, dans des moments de vacillement de la figure maternelle. Par son corps d'enfant malade, il vient alors la combler, lui rendre son omnipotence nécessaire aux premiers moments de la vie et fantasmée dans leur relation incestuelle.

Cassandre a grandi avec ses deux parents dans un milieu socio-économique modeste. Milieu dans lequel ses frères et sœurs ont poursuivi leur vie, tandis que lui s'est efforcé de fuir en se détournant des métiers manuels et en cherchant à gagner plus d'argent. Ainsi, il a notamment exercé comme courtier en assurance, fait de la spéculation immobilière et a écrit un recueil de Nouvelles qui a jouit d'un certain succès local. Au moment du suivi, son père est décédé et sa mère est toujours en vie. Il a été marié une dizaine d'années et n'a pas eu d'enfant.

Dans son enfance, il se vit comme « à part », élevé un peu comme un enfant unique, ses frères et sœurs plus âgés que lui quittant le foyer assez tôt. Il se décrit comme un enfant

solitaire, s'ennuyant beaucoup. Il rapporte un souvenir de son entrée à l'école maternelle dans lequel il ne comprend pas pourquoi les autres enfants pleurent, les trouvant stupides, et restant seul, dans son coin tant les activités proposées lui paraissaient inintéressantes. Ainsi, vivait-il l'expérience de la séparation d'avec ses parents dans un repli narcissique, avec l'abrasion des affects et un dénigrement de l'entourage nouveau. La sécurité interne autorisant l'investissement d'un environnement inconnu et de personnes nouvelles semble déjà défailante.

La mère est décrite comme protectrice et le père comme colérique, grondant son fils puis cherchant à le consoler. Cassandra fait état de conflits houleux entre les parents, sans violence physique mais tonitruants verbalement. Il en était le témoin impuissant et effrayé, imaginant régulièrement qu'un de ses parents allait partir, disparaître.

L'environnement familial est donc décrit comme psychiquement peu protecteur et peu concerné par son vécu d'enfant et ce qu'il peut assimiler des scènes auxquelles il est exposé. Ces moments se sont probablement inscrits comme des expériences de rejets. Les parents, dans leur tête à tête orageux n'ayant plus aucune préoccupation pour leur enfant, comme s'il n'existait plus. Ils lui donnent à voir, par la même occasion, une version violente des rapports entre adultes et qui plus est entre mari et femme. L'intégration pour l'enfant d'une « scène primitive » s'en trouve alors perturbée.

Dans ce contexte instable, Cassandra vit des angoisses de catastrophe imminente, à thème de disparition d'un des parents.

Concernant sa problématique pédophile, il se vit comme deux personnes à la fois avec une part sociale et une part cachée, en proie à des fantasmes de façon plus ou moins permanente. Son attirance pour des jeunes garçons adolescents commence par une recherche de tendresse, de rapprochement affectif, qui s'impose rapidement comme une attirance sexuelle. Il se perçoit dans ces moments comme un garçon de douze ou quinze ans découvrant l'émoi sexuel au travers de caresses et d'exploration du corps de l'autre. Ayant eu recours régulièrement à de tels agissements, Cassandra s'est retrouvé à plusieurs reprises devant la justice.

Lors d'une de nos premières séances, Cassandra se présente troublé, un journal à la main, évoquant un fait divers dramatique survenu dans la région les jours précédents et ayant suscité l'émoi dans la population locale. Un adolescent, dans un mouvement de détresse,

s'était suicidé en se défenestrant à l'intérieur de son lycée. Les secours arrivés sur place, il avait déclaré, à-demi conscient qu'il souhaitait vivre, mais était malheureusement décédé quelques heures plus tard, à l'hôpital, des suites des lésions liées à sa chute, malgré les efforts des soignants pour tenter de le sauver. Cassandra, visiblement ému par cet article, amène cette question : « Que peut-on donner à une personne ?... » S'ensuivent des questionnements divers plus ou moins liés à l'événement : Que peut-on donner à une personne pour qu'elle se sente bien ? Que peut-on donner pour qu'un adolescent n'ait pas le souhait de se suicider ? Pour que la vie se poursuive ? Pour que le malheur ne survienne pas ? Ces interrogations l'amènent à une réflexion personnelle, ce qu'il considère comme un paradoxe dans sa vie : « Quand je veux donner du bien à quelqu'un, c'est un mal que je donne. » Même s'il ne s'y réfère pas directement, sa problématique pédophile paraît clairement en filigrane dans le matériel qu'il amène. Ainsi cet intérêt pour l'adolescent, le thème de la vie et de la mort à cet âge, avec la question de savoir si la vie vaut la peine d'être vécue pendant cette période mais peut-être surtout après.

Cela vaut-il la peine de « tuer », comme le suggère Leclaire (1975), la part d'enfance et d'adolescence pour entrer dans le monde des adultes ? Et ce « bien » qu'il veut donner n'est-il pas une émanation de son fantasme de toute puissance, où il serait à même de réparer, combler ce qui manque chez l'autre ? Posture imaginaire qui le situe au-dessus de la condition humaine, non concerné par l'incomplétude, le manque-à-être. « C'est un mal que je lui donne » constitue finalement une forme de lucidité par rapport aux adolescents qui ont été ses victimes ; un bilan de sa vie régulièrement conduite par la poursuite de ses mirages de toute-puissance, au prix de l'inexorable destruction des relations réelles, possiblement décevantes mais potentiellement vivifiantes ; un échec, enfin, pour l'adolescent en lui qui n'a pas su grandir et que dans la persistance de ses chemins de traverse, il s'est obstiné à écarter d'occasions de maturations bienfaisantes.

Cassandra poursuit par une croyance qu'il avait étant enfant : « Quand un vieillard meurt, il ne peut pas vivre éternellement au Paradis comme vieillard, il doit se retrouver comme il était à l'âge de douze ans ». Ainsi, au Paradis, tous les gens doivent avoir douze ans. Il explique que cette idée l'a profondément marqué et qu'aujourd'hui encore il en reste quelque chose en lui. Douze ans reste l'âge idéal ; Tintin, le héros d'Hergé, a douze ans pour Cassandra, il ne peut pas le voir autrement. A douze ans, « on est déjà sexué mais encore enfant. Après, on commence à se décrépiter. »

Ce surinvestissement de l'âge de douze ans semble jouer le rôle d'une image de lui parfaite. Un corps idéalisé, intègre, au sommet de l'enfance et non encore marqué par la sexualité génitale, impossible à élaborer pour l'appareil psychique mal structuré de Cassandre, trop envahissant pour son Moi, ravivant en lui des angoisses dépressives primaires : « la décrépitude ».

De fait, l'évolution de Cassandre est marquée par une fixation à l'adolescence qui n'a jamais mûri. Il ressent très tôt, dans une forme d'embarras, cette suspension de son développement psychoaffectif. Ainsi, il amène un souvenir d'adolescence, dans les vestiaires après une séance de sport, où il avait très envie de proposer à ses copains présents de comparer ensemble la longueur de leur sexe, mais n'osant pas l'énoncer et ressentant même une culpabilité car il avait conscience qu'ils étaient trop grands pour jouer encore à ça. Il mesurait alors le décalage entre lui et ses camarades, entre ses préoccupations et son âge réel.

Ce décalage se situe avant tout dans sa difficulté à intégrer une sexualité génitale malgré l'avancée en âge et la mise en œuvre du processus adolescent. Ses aspirations de liens et de partages interpersonnels demeurent fixées à l'excitation partielle d'une sexualité infantile.

Cassandre se décrit comme un enfant et adolescent complexé. Il décrit une autodépréciation, se considérant médiocre à l'école, sentiment, dit-il, fortement alimenté par sa famille. Il éprouve une certaine honte de ses parents et de son milieu modeste. Ainsi, vers sept ou huit ans, il rêve que son père est James Stewart. Il est pris d'admiration et d'envie lorsqu'il est ramené chez lui par le père d'un de ses copains, dans une Citroën DS toute neuve, avec des sièges en similicuir. Il ressent de la jalousie lorsque, invitant un copain chez lui, il remarque une attention et un intérêt de ses parents vis-à-vis de ce dernier, plus important que ce qu'il a l'habitude de ressentir pour lui-même. Cassandre enfant semble donc souffrir des carences affectives de son environnement parental et y supplée par un recours à l'idéalisation. Par ailleurs, il décrit son père comme un être lointain, qu'il s'emploie, à cet âge, à ignorer superbement, comme s'il demeurerait un étranger avec lequel il cherchait à avoir le moins de relation possible, « un épouvantail », dira-t-il une fois.

Il donne un autre exemple de figure masculine pathétique dans la personne d'un voisin réputé particulièrement sévère et acariâtre. Un jeu des enfants du quartier, dont Cassandre,

était de lui infliger quelques petites provocations, envoyer des graviers dans ses fenêtres par exemple, non pas pour casser le carreau mais pour faire du bruit, se cacher et le voir sortir de chez lui furieux, s'agitant et vociférant dans le vide puisqu'il ne voyait pas les cibles de son courroux. « C'est ce qui est intéressant avec les tyrans, c'est de provoquer leur puissance tout en restant hors de portée. » On peut se demander quel danger représente pour lui la figure masculine pour qu'il ait besoin de la sorte de provoquer et de contrôler la colère de ce voisin.

Ainsi, à cet âge, les hommes de son entourage sont des sortes de marionnettes dont on s'écarte ou qu'on agit à sa guise. En tout cas pas des supports d'identification. Les figures masculines idéalisées ne paraissent pas non plus permettre l'identification mais plutôt marquer l'écart avec son père, vécu comme d'autant plus insatisfaisant.

La mère est assez peu évoquée si ce n'est comme la personne sur laquelle il peut tout le temps compter, sa seule vraie interlocutrice à la maison. Ainsi semblent-ils entretenir un lien étroit tous les deux, avec des apparitions peu significatives du père, puisqu'au final les décisions importantes comme aller à l'école ou rester à la maison n'étaient prises que par la mère.

Lors d'un entretien, Cassandre se reconnaît des affects ambivalents vis-à-vis du psychiatre qui co-anime la thérapie de groupe : un sentiment de considération pour ses qualités intellectuelles et sa disponibilité mais en même temps un sentiment de haine quand il pointe certaines vérités.

Par la suite, il nomme le sentiment de haine contre son père lorsqu'il était enfant. Il évoque aussi des souvenirs où il reconnaît aujourd'hui des mouvements d'affection de son père à son égard, qu'il n'avait pas décrypté à l'époque. Ainsi, se souvient-il de sa première fête entre adolescents où son père, au moment où il partait lui donnait une bouteille de limonade pour qu'il puisse la partager avec ses amis. Ce geste, qui n'était pas dans les habitudes familiales, lui apparaît aujourd'hui comme une invitation bienveillante à profiter des bons moments entre pairs et à s'émanciper.

Au cours d'autres séances, il exprime une forme d'affection voire d'admiration pour ce père aujourd'hui décédé, qui a tenu toute sa vie un travail rude sans jamais se plaindre. « Il était héroïque et n'en a rien dit. » Ainsi, la figure paternelle, insignifiante voire détestée de

son vivant, se voit affublé d'admiration et d'idéal une fois morte, illustrant l'impossible rencontre entre ce père et son fils.

Sa mère, toujours en vie semble constituer pour Cassandre un lien permanent, indéfectible. S'il anticipe le décès de sa mère, il a l'impression que cet événement le fera passer sans transition de l'enfance à la vieillesse. Plus exactement, son idée est que sans père ni mère, il n'est plus rien car il perdrait le lien à son enfance. Il reste ainsi fixé à l'enfant réel qu'il demeure, dépendant de ses parents et ne peut pas s'envisager inscrit dans une filiation symbolique.

Par ailleurs, il ramène un rêve où il porte sa mère sur ses épaules pour traverser une étendue d'eau sans qu'elle se noie. Celui-ci accentue la complexité de la relation à sa mère, relation en double dépendance où tantôt il demeure l'enfant tributaire de sa mère, tantôt c'est elle qui lui doit sa survie. « Tu ne peux pas te passer de moi et sans toi je meurs » semble être le message inconscient transmis depuis longtemps par sa mère à Cassandre. Leur survie tient alors à l'identification de Cassandre à l'enfant fétiche idéal, chargé de combler sa mère de tout manque.

Cassandre dit penser régulièrement à son enfance. Selon ses mots, il cherche à « recontacter l'enfant qu'il était ». Il aimerait lui faire des compliments et lui apporter de la tendresse, relever à sa juste valeur cet enfant qui se croyait si médiocre. À cette occasion, il évoque avec émotion des cahiers d'école datant de sa scolarité primaire et qu'il avait retrouvé par hasard une fois adulte. Il en voyait avec ses yeux d'adultes toute la qualité alors qu'à l'époque il se prenait pour un mauvais élève, dépréciation largement alimentée par sa famille. Il aimerait alors pouvoir féliciter cet enfant de l'époque et lui exprimer toute son affection et ses encouragements. Il y a dans ce mouvement comme une préoccupation pour sortir l'enfant qu'il était de la dépression et de la carence narcissique dans laquelle il se trouvait. Cette tentative, plus élaboratrice dans la séance, semble mise en acte dans les fantasmes et contacts sexuels avec des mineurs. Ceux-ci, mettent en œuvre une captation spéculaire vis-à-vis de la victime, appréhendée comme un double idéalisé de lui-même enfant, et une séduction narcissique pour l'amener sous emprise. De cette manière, il met en place un scénario dans lequel il fait jouer à sa victime le rôle de lui-même enfant afin de le valoriser et de nier les souffrances dépressives de son enfance en leur substituant des éprouvés de plaisir érotique.

Par ailleurs, alors qu'il n'a jamais eu d'enfant, il évoque un souhait de paternité qui l'accompagne depuis fort longtemps. Il dit même que cette idée lui est apparue alors qu'il n'avait que onze ou douze ans, « avant, dit-il, d'être biologiquement prêt ». Au-delà de cette fixation à l'âge de douze qui apparaît encore, il semble bien qu'il évoque là un désir enfantin qui est resté identique malgré le passage du temps et la maturité. Ce qu'il nomme « désir de paternité » constitue une forme de rêverie dans laquelle il se voit « un bon père », c'est-à-dire présent, aimant et valorisant pour son enfant : « un papa-gâteau » comblé et admiratif de son enfant. Dans les faits, si ce projet ne s'est jamais concrétisé, il avoue, comme une lubie, avoir à un moment de sa vie constitué un patrimoine financier pour « un ou des enfants virtuels ». Il « jouait » donc à « comme si il avait un ou des enfants et qu'il s'occupait de leur avenir matériel ». « Jouer à faire comme si... » est vraiment une préoccupation enfantine ! Il rationalisait cette démarche en se disant qu'elle aurait toute son utilité si un jour il avait des enfants. Ce désir s'inscrit donc dans une volonté de réparation narcissique par la production d'un scénario idéalisé dans lequel il se trouve en situation d'omnipotence, capable de tout donner : amour, argent, etc. Situation fantasmée dans laquelle il est en mesure de réparer l'enfant narcissiquement blessé qui demeure fixé en lui et où il est un adulte idéal, pas comme ses parents, un adulte comblé et dépositaire de la toute-puissance du petit enfant.

Dans ses souvenirs d'adolescence, Cassandre se décrit comme un garçon très timide, et même quelque peu impressionné par ces « créatures inaccessibles » qu'étaient les filles. Lors de fêtes ou de sorties, des copains l'aidaient et l'encourageaient pour qu'il ose s'approcher d'elles. Aujourd'hui, Cassandre se demande si son orientation sexuelle aurait été modifiée s'il avait à l'époque osé saisir certaines opportunités.

Pour ce qui est des relations sociales, Cassandre mentionne tout au long de sa vie une dichotomie entre d'une part, une profonde solitude, à la fois ennuyeuse et protectrice contre sa peur des autres ; et d'autre part une position de boute-en-train où, enfant il s'emploie à faire rire ses camarade et adulte il cherche à briller pour attirer l'attention sur lui. Ainsi, marqué par une dépression originaire, il s'efforce continuellement de la combattre, notamment par l'excitation qui stimule les sensations de plaisir, et la séduction narcissique qui le place en posture d'idéal.

Vers l'âge de vingt-trois ans, Cassandre finit son service militaire et se trouve rapidement embauché à la SNCF. Il occupe une dizaine d'année un emploi qu'il estime médiocre et

inintéressant. Dans le même temps, il se marie et vivra en couple une quinzaine d'années. Il considère le mariage comme une illusion de bonheur et de confort. Il exprime de cette période une sorte de sentiment d'imposture, une banalité de sa vie de laquelle il rêve de s'extraire.

Il relate une fuite de cette langueur dans l'expérience, lors de vacances, des boîtes de nuit en Espagne. Il décrit une aspiration par l'ambiance de la boîte, une sensation d'être caché par le bruit, la musique, les jeux de lumières et d'obscurité dans laquelle il a l'impression que tout est possible, tout est permis et sans limite. Il s'enthousiasme, à l'évocation de ces souvenirs, des femmes croisées dans ce contexte. Comme halluciné, il s'extasie : « Voir danser sur le comptoir des longues jambes en bas de soie, c'est magnifique ! » De fait, s'abandonnant dans l'excitation sensorielle, se dissolvant dans la jouissance des objets partiels, il avoue qu'il n'est ressorti de l'une de ces boîtes de nuit qu'au bout de trois jours. Après ce laps de temps il retournait vers sa femme et ses amis de villégiature, passablement étonnés et un peu inquiets de sa disparition. Piteux et confus, avec une sensation de « gueule de bois », il a été incapable de dire quoi que ce soit ou de donner quelque explication sur sa conduite.

Dans cet épisode, Cassandre semble s'être laissé happer dans une orgie sensorielle, une suractivité des pulsions sexuelles partielles, offrant un plaisir érotique compulsif comme rempart à la dépression primaire et au sentiment de dépréciation. L'excitation est à ce point intense, du fait aussi de son incapacité à organiser une expérience de satisfaction, qu'il vit un moment d'éclipse subjective. Cet événement a lieu à un moment de sa vie décrit comme fortement décevant et insatisfaisant. En effet, la vie d'adulte ne remplit pas ses promesses : ni la vie conjugale, ni la vie professionnelle ne viennent combler son vide existentiel.

Une autre forme de fuite de son quotidien, plus construite et mettant en scène ses modalités perverses, se développe pendant la période de son mariage. Il traîne alors régulièrement dans les magasins d'habits d'une grande galerie marchande, afin d'accoster des jeunes femmes sous des prétextes futiles pour tenter de partager un moment d'intimité avec elles. Son projet est d'amener la femme à essayer des habits sous ses conseils et de partager ensemble leurs avis. Avec une forme d'ironie, il déclare, dans ces activités, « jouer à la poupée Barbie. » Le summum, dit-il, s'est produit une fois où la jeune femme ayant accepté d'essayer une robe qu'il proposait, Cassandre a pu poser ses mains sur les hanches de celle-ci et la regardait se contempler dans le miroir. « C'est un plaisir infini, qui pourrait

durer des journées entières ». En évoquant ces mises en scènes, il commence par se présenter comme « un dragueur », mais cela semble une reconstruction pour donner une image plus conventionnelle de son comportement. À d'autres moments, il énoncera plutôt par ces mises en scènes, la liberté de s'inventer une autre vie, et le « plaisir de se sentir asexué », comme s'il partageait avec la demoiselle une connivence entre « copines ». Un lapsus vient renforcer ce fantasme d'asexuation quand il parle d'« habiter une fille » alors qu'il pensait dire « habiller une fille ».

Ainsi, il donne à ces femmes une valeur d'objet fétiche, contrôlable et manipulable, rempart à la menace de castration et à la différence des sexes. La captation spéculaire devant le miroir maintient l'expérience sensorielle fétichiste qui, pour Cassandra, dénie la castration en se présentant comme une image de double homoséxué, et de même que dans la boîte de nuit espagnole, opère une orgie de plaisir sans fin car sans possibilité de satisfaction.

Par ailleurs, il évoque une mésaventure où il s'est senti dépassé par ses mises en scène, s'est trouvé fort embarrassé et cherchant la fuite, un jour où la femme objet de ses manipulations a commencé à le draguer. Ainsi, remettait-elle en avant leur différence de sexes, et de surcroît, en prenant les choses en mains, elle faisait perdre à Cassandra le contrôle de la situation et le ramenait à une position passive insupportable.

Durant la période de ces jeux manipulateurs, Cassandra se dit pratiquement libéré des fantasmes pédophiles.

De façon générale, Cassandra décrit les fantasmes pédophiles comme omniprésents, plus ou moins permanents. D'un côté il reconnaît qu'ils le gênent dans sa vie, qu'il cherche avec bien des difficultés à les canaliser ; mais d'un autre côté il compare ses fantasmes à « une Rolls Royce », « un refuge quand ça ne va pas. »

Ses fantasmes lui font l'effet d'une bulle dans laquelle il se plonge et qui le protège du monde extérieur. Pour décrire son ressenti, il donne l'image d'un fœtus dans le ventre de sa mère ou d'un bébé lové dans les bras de celle-ci.

Cassandra illustre donc l'origine très précoce de son angoisse et la recherche d'apaisement et de satisfaction dans ce qui n'a pas eu lieu, le sentiment de continuité et de sécurité dans les relations précoces à sa mère. La solution qu'il a trouvée au cours de sa vie consiste à

surinvestir érotiquement, à travers les jeunes adolescents, des images idéalisées de lui-même enfant, c'est-à-dire juste avant la poussée génitale qui amène à la sexualité adulte. Ce faisant, il échafaude « un refuge » depuis lequel il peut déployer la force du déni contre les angoisses agonistiques.

Au cours des séances, un thème revient régulièrement à propos d'une maison de famille qu'il possède par héritage. Cassandra décrit cette maison comme délabrée car, n'étant aujourd'hui destinée qu'à lui seul, il la néglige. Il évoque parfois les projets qu'il développe pour l'entretenir et l'améliorer. Mais pour envisager de les réaliser, il s'invente une femme et des enfants. En effet, engager la réfection d'une maison dans laquelle il anticipe qu'il vivra seul, est une entreprise vouée à l'échec.

Un autre thème est celui de l'écriture, du recueil qu'il a réalisé et des opportunités que cela lui a ouvert : invitation à une émission de radio, signatures lors de congrès du livre... Cassandra mentionne l'intérêt et le plaisir pour cette activité. Un jour il annonce qu'il a commencé l'écriture d'un roman, projet qui lui tenait à cœur depuis un long moment mais qu'il était jusque-là incapable de mettre en œuvre tant cette entreprise le mettait dans un état d'angoisse et d'inhibition. La nouveauté, dit-il, est que cette fois, il parvient à rédiger sans avoir besoin de s'inventer une personne qui l'aime pour cet écrit.

Lors d'une séance, Cassandra explique, comme étant un jeu, le besoin et le plaisir qu'il a à capter le désir, l'admiration des personnes autour de lui, avec le sentiment de se nourrir, de se remplir des sentiments intimes qu'ils lui livrent. Ainsi, par exemple, lors de signatures dans des congrès du livre, il lui arrive de jouer un rôle, de raconter des histoires en s'inventant des vies, et de se délecter du regard plein d'intérêt de la personne à laquelle il signe son livre.

Lors de la même séance, Cassandra amène un rêve qu'il a fait récemment dans lequel il est dans une grange, n'existant pas dans la réalité mais située, dans le rêve, dans le paysage où se trouve sa maison familiale. Cette grange est en ruine mais en l'inspectant, il y découvre un trésor.

Suite à cette séance, je décide d'instaurer un paiement symbolique. Lors de séances précédentes, Cassandra évoquait son intérêt, depuis l'enfance, pour collectionner les timbres. Cette passion a persisté à l'âge adulte, de façon fluctuante, avec des moments de désintérêt total, et d'autres moments de regain d'enthousiasme. Ces anecdotes l'amenaient

à évoquer, comme une collection de timbres qui n'est jamais finie, les projets qu'il a entamés dans sa vie et qu'il n'a jamais fait aboutir, comme une incapacité à tenir ses engagements vis-à-vis de lui-même et des autres.

Reprenant ce matériel, j'établis comme paiement, un timbre que Cassandra devra me donner à chacune de nos séances. Cette entreprise a pour fonction de faire écho à son rêve dans lequel il découvre une richesse et qui peut renvoyer à des parts inconnues de lui-même, voire des éléments transgénérationnels. Mon idée est d'introduire des objets échangeables et manipulables qui ne soient pas des fétiches figés et fixateurs de la libido, mais plutôt des éléments à valeur symbolique, propres à l'interaction, à la circulation et aux échanges. C'est aussi l'occasion de tenter de susciter une prise de responsabilité chez cet homme qui affiche son côté immature et infantile, de marquer la séparation intersubjective alors que je ressens régulièrement chez lui une tentative d'emprise sous la forme d'une séduction infantile. Une manière de chercher à me faire adhérer à ses histoires, à son point de vue, à sa minimisation de l'impact de ses comportements transgressifs avec des mineurs ou déviants avec des femmes adultes.

Ainsi, je modifie un peu les « règles du jeu » pour établir un cadre thérapeutique que j'espère arrimer différemment à un ordre symbolique.

À la séance suivante, j'expose à Cassandra mon souhait d'instaurer le paiement de nos séances par un timbre qu'il aura à me donner. Celui-ci est intéressé par la démarche : « Alors, c'est comme les séances chez le psy à l'extérieur. » Il propose même, pour que les séances aient un coût particulier, de payer avec des timbres « bleus » destinés à poster des courriers dans toute la Communauté Européenne, et qui coûtent un peu plus cher que ceux destinés aux envois nationaux. Ainsi, il achètera des timbres exprès pour payer ses séances.

Au cours de cet entretien, il rapporte également un rêve dans lequel « une partie d'un vieux mur de sa maison de famille, s'effondre. Il met ainsi à jour une grotte qui est comme un agrandissement de la maison. Une partie reste cachée mais il s'agit d'une pièce qui est belle et illuminée. » Il évoque alors son ambivalence concernant sa maison familiale dans laquelle il peine à s'imaginer vivre seul mais qu'il n'arrive pas non plus à envisager mettre en location et encore moins à vendre. Ainsi, Cassandra semble embarrassé pour investir cette maison qui lui est léguée et dont il convient de la valeur affective, de la même manière qu'il est gêné pour habiter son corps d'adulte, aux prises avec le temps et le

vieillesse, en décalage avec son idéal d'adolescent. Les rêves paraissent suggérer une possibilité d'amplitude dans la vision de sa maison et par là, de l'investissement de son corps.

La thérapie se poursuit avec régularité. Je suis plus attentif à mes mouvements contre-transférentiels durant la séance et me rend compte que j'adopte une attitude plus sérieuse, me laissant moins prendre dans la connivence qu'il cherche à installer entre nous au fur et à mesure du déploiement de ses souvenirs. Je suis également plus sensible aux mouvements agressifs qui apparaissent dans son discours. Ainsi, l'oubli du paiement, ou encore, dans une sorte d'amalgame entre les différents professionnels impliqués dans une obligation ou une injonction de soin, l'expression de sa révolte contre « le psy » auquel il devra rendre des comptes, lorsqu'il sera à l'extérieur, avant d'envisager de nouveaux projets tels que déménager, entamer une formation professionnelle ou un nouvel emploi, etc.

Au fur et à mesure des entretiens, Cassandra reconnaît avec plus d'acuité, le plaisir qu'il entretient, depuis l'enfance, pour s'évader dans des mondes virtuels, imaginaires : « Le plaisir de n'être pas à la place qu'on devrait occuper. » « La jouissance de l'errance. » « Ne pas avoir d'objectif, ne pas savoir où l'on va ni sur qui on va tomber, avec le sentiment de guider le monde. » Cassandra indique qu'il pouvait retrouver un état mental avoisinant, proche de la mégalomanie, lorsqu'il faisait de la prospection immobilière. Dans des prémisses de remise en question, il déclare qu'il jouait un rôle mais qu'aujourd'hui, ce rôle n'est plus en correspondance avec son âge. Il amène également une réflexion en apparence simple : « Les enfants sont des adultes en devenir. » Il affirme qu'il n'avait jamais envisagé les choses de la sorte et que c'est donc pour lui une vision nouvelle et inhabituelle. Habituellement, dit-il, ses pensées devant un enfant le conduisaient avant tout à juger si celui-ci pouvait constituer un attrait érotique. L'impact du temps consistait donc avant tout à évaluer s'il n'était pas trop jeune ou pas trop vieux pour susciter cet intérêt.

Plus tard, Cassandra amène des souvenirs de quelques professeurs du Collège ou du Lycée qui ont contribué à le faire grandir. « Ils m'ont relevés » dit-il. Par leurs manifestations d'ouverture à lui, par la possibilité qu'ils offraient d'être en conflit tout en restant bienveillants et permanents, ils lui montraient d'autres voies que celles de la pathologie familiale et l'incitaient à investir les capacités réflexives et rhétoriques, et à développer son ambition. Parmi ceux-là, il évoque souvent celui qui l'a encouragé dans le sport cycliste,

activité qu'il n'a depuis lors jamais cessé de pratiquer comme amateur, et qui lui a fourni de multiples occasions d'expériences et de sensations de liberté.

Apparaissent donc quelques figures masculines plus à même d'avoir fourni des supports identificatoires.

Lors d'une séance, Cassandra amène un rêve dans lequel une femme le séduit. Lui, n'est pas très intéressé au départ dans la mesure où la personne ne correspond pas à son style de femme, mais finalement la situation lui échappe. Pour finir, la relation était agréable et Cassandra considère qu'il a bien fait de ne pas se détourner. Ce rêve semble ouvrir des possibilités nouvelles, une manière de se risquer à la relation, quitte à perdre le contrôle, pour en tirer des bénéfices inattendus.

Plus tard, Cassandra amène un autre rêve dans lequel il reforme un couple avec son ex-femme. Dans le rêve, c'est la psychologue qui anime le groupe qui fait l'intermédiaire entre son ex-femme et lui. Son ex-femme souhaite qu'il fasse une formation de maçon. Lui, trouve cette idée idiote et pense qu'elle sera plus intéressée par des professeurs agrégés que par un maçon. Cassandra associe à ce rêve son inquiétude pour son avenir professionnel et pense qu'il sera obligé de repartir en bas de l'échelle sociale. On peut noter le sentiment de dévalorisation de Cassandra face à d'autres hommes, considérés comme plus prestigieux (les professeurs agrégés). Cette profession de maçon dans le rêve, si elle est associée à la symbolique de la maison de famille qu'il a à reconstruire, peut être aussi une invitation à prendre une position active en endossant le rôle de celui qui peut reconstruire et améliorer la maison en ruine. Notons enfin la fonction soutenante et bienveillante de la psychologue, dans le rêve.

Quelques semaines plus tard, Cassandra est transféré vers un établissement pour peine sans en avoir été averti comme c'est l'usage pour des questions de sécurité. La séance précédant ce transfert, il n'avait pas apporté le timbre, paiement de sa séance.

Quelques semaines plus tard, il écrit en évoquant nos séances qui lui « manquent déjà ». Il énonce « quelque chose de commencé et de pas fini » avec l'interruption brutale de cette thérapie, en précisant que pour une fois cet « arrière-goût d'inachevé » n'est pas de son fait. Enfin, il fait référence à ce timbre qu'il me doit et assure qu'il « régularisera les comptes ».

Deux mois plus tard, il écrit à nouveau, joignant le fameux timbre à sa missive et indiquant qu'il a repris sa thérapie avec les collègues de l'établissement pour peine, qu'il travaille à l'atelier, poursuit son travail d'écriture et entame une formation dans l'accompagnement de personnes âgées.

Il me faut préciser qu'en suivant mon intuition clinique, je n'ai pas mesuré le poids d'une règle pénitentiaire que je connaissais mal à l'époque, à savoir l'interdiction de tout échange matériel entre un détenu et un intervenant extérieur. Ainsi, afin de respecter le cadre plus général que constitue le règlement pénitentiaire, je n'ai plus utilisé par la suite ce procédé avec d'autres patients.

Synthèse de la vignette clinique de Cassandra

La vignette de Cassandra illustre le suivi d'un patient pédophile ayant recours à des défenses basées sur l'érotisation.

Son développement a été marqué par de probables ruptures très précoces avec sa mère qui peuvent être liées à une hospitalisation, mais sont possiblement antérieures à celles-ci et constituaient très certainement un fonctionnement maternel discontinu récurrent.

L'environnement familial révèle de nombreuses interactions dysfonctionnelles, avec une carence de chaleur affective, du dénigrement, de la violence verbale entre les parents.

La construction narcissique de Cassandra en a été affectée entraînant des angoisses agonistiques et une dépression primaire. En découle une faiblesse des assises identitaires, une mauvaise intégration de l'image corporelle et une tendance à l'autodépréciation.

Pour lutter contre ses angoisses, Cassandra a mis en place des défenses déniaient la séparation d'avec la mère et surinvestissant érotiquement une image d'enfant idéal aimé par la mère et apte à la combler.

Cassandra s'emploie à rejeter l'angoisse dépressive primaire par le recours au fétichisme et en déployant une forme de perversion narcissique par laquelle il se sent valorisé dans le regard de ses interlocuteurs.

La lutte permanente contre cette angoisse, par l'érotisation, peut amener à des pertes de subjectivité par la captation dans des «orgies sensibles» ou lors d'agirs sexuels pédophiles. Ces derniers, s'ils sont présentés sous l'angle de la séduction, des caresses et de la découverte, ne cachent que partiellement leurs sous-bassements violents, repérables dans l'emprise sur les victimes et le fantasme de punitions corporelles à un enfant dans ses correspondances épistolaires perverses.

Cette vignette rend compte d'une stratégie du thérapeute, au travers d'un paiement symbolique, pour se dégager d'un sentiment d'emprise. L'instauration d'un objet d'échange symbolique plutôt qu'une relation basée sur des objets fétichisés. Ainsi, le

thérapeute matérialise la séparation intersubjective et affirme la qualité créative de l'espace thérapeutique et sa dynamique d'échange par laquelle Cassandra reçoit, mais donne aussi.

Le suivi thérapeutique aide Cassandra à retrouver des figures identificatoires plus stables que ne l'ont été ses parents, et à remanier quelque peu sa dynamique psychoaffective.

2. Achille

Don Rafaniè, elle est mauvaise la malédiction du chien ?

« Mauvaise, le chien qui lèche la lime est en train de lécher son sang, mais ça lui plaît plus que la douleur et il continue jusqu'à se vider de tout son sang. »

Erri De Luca, 2001, Montedidio, Paris, Gallimard, p.108

J'avais entendu parler d'Achille dix ans auparavant, lors d'une précédente incarcération. Il était, à l'époque, écroué en détention préventive pour possession d'images à caractère pédophile et agression sexuelle sur sa belle-fille mineure (âgée de treize ou quatorze ans).

Il était réputé difficile à gérer en détention car exigeant, intolérant à la frustration, et n'hésitant pas à avoir recours à des conduites auto ou hétéro agressives pour se faire entendre et exercer une pression dans le but d'obtenir ce qu'il voulait.

Impliqué dans de nombreuses bagarres entre détenus, il arrivait plusieurs fois que ses rivaux soient envoyés à l'hôpital suite aux blessures subies.

Il recourait régulièrement à des tentatives de suicide par phlébotomie, parfois sérieuses et l'amenant à être hospitalisé. Celles-ci, ainsi que des périodes de grève de la faim, étaient énoncées comme des bras de fer avec le Juge d'Instruction qui interdisait les parloirs et correspondances avec l'épouse d'Achille, mère de la victime présumée.

La prise en charge psychiatrique et psychologique était décrite par mes collègues comme compliquée avec cet individu souvent manipulateur, peu enclin à la remise en question et adoptant une attitude défiante.

Il avait été transféré rapidement après son procès lors duquel il avait été condamné à une peine de six ans d'emprisonnement.

Sa nouvelle incarcération dix ans plus tard réveilla donc dans l'équipe hospitalière ainsi que dans l'Administration Pénitentiaire des souvenirs peu agréables, suscitant une certaine appréhension.

Quelques mois après son incarcération, Achille fait une tentative de suicide grave par ingestion médicamenteuse volontaire (IMV) et est hospitalisé dans le service de réanimation médicale. Quelques semaines après son rétablissement et donc son retour en Maison d'Arrêt, il demande à « voir quelqu'un ». Etant à cette période-là de la semaine, le

seul professionnel du psychisme présent à l'Unité de Consultation et Soins Ambulatoires (UCSA), je le reçois donc en dehors de mes consultations habituelles.

Il me parle, lors de cette consultation, de sa tentative de suicide, de sa déception de l'avoir ratée, de son désir de mourir suite à la demande de divorce de son épouse. Il ajoute qu'habituellement, lorsqu'il est dans cet état moral, il ne dit rien et agit, et que pour la première fois, sans vraiment savoir pourquoi, il a pensé que ce pouvait être approprié de demander de l'aide. Je note donc qu'il formule une vraie demande, de celles qui conduisent à s'engager en psychothérapie, et qu'il l'énonce comme étant la première.

Quelques semaines plus tard, le psychiatre m'annonce qu'Achille insiste pour entamer une psychothérapie et me demande d'en assurer la prise en charge.

C'est dans ce contexte que s'engage le suivi psychologique à visée psychothérapique avec Achille.

Achille est un homme d'une quarantaine d'années. Son casier judiciaire porte six mentions de condamnations dont :

- Une condamnation, lorsqu'il avait 30 ans, pour des faits d'exhibition sexuelle ;
- Une condamnation, lorsqu'il avait 39 ans, à six ans d'emprisonnement pour agression sexuelle sur mineur de 15 ans par ascendant ou personne ayant autorité, corruption de mineur de 15 ans, captation et diffusion d'images pornographiques de mineur et détention de stupéfiants. Cette peine est assortie d'un suivi socio-judiciaire de six ans.
- Une condamnation à deux ans d'emprisonnement pour agression sexuelle en récidive, harcèlement pour obtenir une faveur sexuelle et menace ou acte d'intimidation sur une victime.

Lors des premières séances, Achille me jauge, m'interroge sur ma formation, questionne et met en doute mes compétences à prendre en charge un patient tel que lui. Il évoque une thérapie suivie dans le Centre de Détention dans lequel il avait purgé sa peine précédente. Il en était sorti avec une certaine confiance, pensant, grâce à celle-ci, en avoir fini avec ses déviances sexuelles. Sa nouvelle incarcération est vécue comme un échec et il espère

trouver « le bon psy » qui sera capable de lui administrer « la bonne thérapie » à même de le « guérir ».

La première séance avec Achille est marquée par un désaccord entre nous sur la fréquence que je donne aux séances et qu'il trouve trop espacée. Je lui indique que celle-ci est susceptible d'être modifiée en fonction de mon temps et surtout selon les besoins de la thérapie mais que pour l'instant je maintiens la fréquence annoncée. Achille s'y plie, non sans animosité, arguant qu'il n'a pas le choix. Ma position tient au fait que, pour l'initiation de ce travail thérapeutique, il me paraît nécessaire de ne pas céder à ses exigences. En outre, je trouve important de me décaler de cet idéal du « bon psy » et de « la bonne thérapie » qu'il réclame de ses vœux. Achille semble tester le cadre, sa capacité à le contenir mais aussi à résister à ses attaques. J'essaie de proposer un espace « suffisamment bon » mais pas « total », c'est-à-dire qui ne soit pas mis au service de ses désirs. Un espace accueillant mais différencié.

Peu à peu, au cours des séances, la position d'Achille devient moins distante et il se livre avec plus de confiance.

Il parle de la fin de son incarcération précédente. Lors d'une permission de sortie, il se rend compte que sa femme le trompe avec un ancien amant qu'Achille avait évincé des années auparavant, au moment de leur mise en ménage. Dans cette péripétie, Achille se sent doublement humilié : dans sa fierté masculine ; mais aussi, surtout dans le fait que lui, de nature calculateur, analysant les gens et les situations, cherchant toujours à garder la maîtrise absolue sur son entourage et les événements de sa vie, n'avait pas du tout imaginé ni envisagé qu'une pareille chose puisse arriver. Il vit cela comme une trahison suscitant de la haine contre lui-même et contre sa femme.

En l'évoquant, il lie cet événement avec des troubles de l'érection dont il souffre depuis sa précédente sortie de prison, une intensification de fantasmes sexuels de domination d'une femme et une intensification de fantasmes sexuels pédophiles.

À sa sortie de prison, il se retrouve seul et doit redémarrer sa vie sociale. Il commence par trouver une activité professionnelle « alimentaire » puis, petit à petit, obtient du travail correspondant à ses intérêts, ses compétences et à un niveau de salaire équivalent à ceux d'avant son incarcération.

Apprenant que sa femme est hospitalisée en psychiatrie dans un état grave de dépression et d'anorexie, il va la chercher, signe une décharge et la ramène chez lui. Il dit se consacrer intensément à elle pendant plusieurs mois. Elle finit, dit-il, par retrouver des forces, le goût de vivre et du travail. Mais dès le moment où elle va mieux, le sentiment de trahison et la haine d'Achille reprennent le dessus. Les relations affectives entre eux sont compliquées, chacun ayant de profonds reproches à faire à l'autre. Les rapports sexuels sont quasiment impossibles du fait des troubles érectiles d'Achille et de ce qu'il nomme comme une absence de désir sexuel pour son épouse.

Parallèlement, Achille passe de plus en plus de temps sur internet. Il délaisse le monde réel pour un monde virtuel de jeux en ligne, de chat à caractère sexuel et de sites pédopornographiques. Se met en place un emballement compulsif dans lequel il est sans cesse assailli de pensées sexuelles et pédophiles. Il ne peut appréhender une femme, une jeune fille ou une enfant qu'à partir d'attributs sexuels partiellisés (seins plus particulièrement) et en l'estimant comme potentiel objet sexuel. Des scénarii pédophiles de viol d'une préadolescente par contrainte morale l'envahissent jour et nuit au point de l'empêcher de dormir. Seule fenêtre, bien fragile, dans le cadre de son travail de commercial, quand il se trouve en entretien clientèle. Courts moments où il déclare réussir à peu près à mettre à l'écart ses pensées compulsives. Le reste du temps, il considère sa vie psychique « comme un bug informatique : le disque dur qui tourne sans cesse. »

Achille se trouve dans une situation de désorganisation psychique dont il cherche à se protéger. Pour cela, il utilise des procédés auto-calmants (Swec, 1993) au travers de son utilisation compulsive de l'outil internet et a recours à l'auto-érotisme dans les sites à caractère sexuel qu'il consulte. Le travail lui apporte une certaine consistance narcissique qui lui permet d'endiguer légèrement l'envahissement, mais qui demeure un faible rempart. Les pensées compulsives et incessantes qu'il décrit constituent ce que Balier (1996) nomme des scénarii-actes, concept proche du signifiant formel d'Anzieu (1987) ou du pictogramme d'Aulagnier (1975). Les scénarii-actes relèvent de mécanismes primaires auxquels le sujet recourt face à la menace catastrophique. Cependant, loin de contenir et apaiser la tension pulsionnelle, le scénario-acte l'amplifie, d'où l'envahissement de pensées de viol, et conduit généralement le sujet vers la décharge dans l'agir violent, comme nous allons le voir.

Achille finit par commettre des attouchements sexuels sur plusieurs fillettes de six à treize ans : Se faisant passer pour un policier, il prétend les suspecter de détenir de la drogue et devoir les fouiller. Il s'agit en fait d'attouchements qu'il cesse dès que la jeune victime émet des signes de protestation tels que pleurs, insatisfaction, tentative de se dégager... Il met alors terme à ses agissements « comme s'il émergeait d'un rêve ou d'un cauchemar » et prend la fuite.

Le scénario-acte, par l'insistance excitatrice qu'il engendre, déborde les capacités représentatives et entraîne une éclipse du sujet vers un état crépusculaire (Ciavaldini, 2006), d'où cette sensation d'irréalité, comme à la sortie d'un cauchemar.

L'agir qui en découle vise à évacuer d'une façon brutale et efficace les angoisses de catastrophe imminente par néantisation et la terreur qui leur est associée. Celui-ci est fondé sur la destruction dans la réalité de l'image en lien avec ces angoisses, amenant pour le sujet une récupération narcissique triomphante. Ici, pour Achille, il s'agit d'une adolescente comme l'indique son scénario-acte. Ce mouvement de destructivité est effectué sans participation érotique, comme l'indique Achille ci-après.

Ces actes, dit-il, ne lui procurent ni l'excitation ni la satisfaction escomptée, si bien qu'après coup, il refuse de leur reconnaître une nature sexuelle. Ils ne lui procurent qu'un soulagement très bref. Les pensées compulsives reviennent rapidement avec la même force et il réitère les mêmes méfaits dès le lendemain. Lors des agressions, Achille ne prend aucune précaution pour tenter de se soustraire à la justice. Il considère qu'il était comme dans un « état second, un monde virtuel » où rien ne pouvait lui arriver, où la loi ne le concernait pas. Le deuxième jour, il est reconnu. Suit rapidement l'interpellation, la garde à vue et l'incarcération. Dès son arrestation, les pensées compulsives cessent, ce qu'il ressent, dit-il comme un soulagement. Il avoue rapidement les faits. S'ensuit, le passage devant le Procureur de la République, la mise sous écrou, l'ouverture du dossier d'Instruction... Il aura passé un peu plus de trois ans et demi en liberté depuis sa dernière incarcération.

Lors d'une séance, Achille, un peu étonné, amène un rêve, lui qui, dit-il, ne rêve jamais. Il y est question d'un permis de conduire et d'une bagarre avec l'amant de sa femme où les coups qu'il porte n'atteignent jamais leur cible, comme si ses bras étaient retenus. Il ne fait pas d'association particulière mais je prends cet élément comme un certain intérêt pour son

inconscient puisqu'il se rappelle d'un rêve, et une manifestation du transfert. En effet, le rêve met en scène une relation en miroir entre deux hommes, sous la représentation d'une bagarre, mais celle-ci prend un tour inattendu, dans la mesure où elle n'aboutit pas à la destruction d'un des protagonistes. Le progrès est toutefois relatif puisque le rival dans son rêve, que j'associe au thérapeute, reste un objet inatteignable, c'est-à-dire non disponible pour le sujet. Je propose alors d'augmenter la fréquence des séances pour intensifier le travail psychothérapeutique. Ce faisant, j'accède à sa demande du début de la thérapie, et cherche à signifier ainsi mon attention à son égard et la prise qu'il peut avoir sur la thérapie.

Achille amène de nombreux souvenirs d'enfance dans lesquels ressortent un dénigrement des parents mêlé d'animosité à leur égard, ainsi qu'un ennui profond.

Dernier enfant d'une fratrie de trois frères, il a plus de dix ans de différence avec ses aînés et est élevé comme un enfant unique puisqu'il est encore tout jeune quand le reste de la fratrie quitte le foyer parental. Par ailleurs, il se considère comme un enfant non-désiré.

Enfant, il souffre de rhumatismes articulaires, doit rester alité le temps de sa maladie, ne sort pas de sa chambre pendant sa convalescence. Par la suite, il présente un souffle au cœur qui finira par s'estomper mais lui interdit les efforts, le sport et par extension la plupart des jeux d'extérieur qu'aiment à pratiquer la plupart des enfants. Il garde de cette période un souvenir d'ennui profond, passant des temps interminables seul dans son lit, seul dans sa chambre, ayant peu l'autorisation de jouer dehors ou d'inviter des copains, parfois seul, enfermé dans l'appartement, ses deux parents travaillants, et sa mère ne rentrant que pour manger avec lui.

Il amène de cette époque, un souvenir de rêve qu'il dit récurrent : « Le placard de ma chambre est rempli de jouets ».

En plus de cette discontinuité de la relation, il en décrit l'absence de chaleur et de sentiment : « j'ai été élevé comme une plante », sur fond de violence paternelle.

L'enfance d'Achille est donc marquée par le manque d'interactions et d'affection sur fond de dépression. Il nourrit un sentiment de rejet de la part de ses parents, sous forme d'une absence de désir à son égard, ce qui peut engendrer un sentiment d'autodépréciation et nourrir en retour son ressentiment contre eux.

Son rêve semble indiquer son espoir déçu de trouver des objets d'investissement et de satisfaction pulsionnelle.

Les quelques figures parentales qui semblent tenir leur rôle viennent toujours de l'extérieur de la famille : Lorsqu'enfant, il souffrait de rhumatismes articulaires, l'infirmière chargée de lui administrer chaque jour par piqûre intramusculaire, le traitement pourtant redouté car douloureux, mais qui dans son souvenir, était « gentille », « elle souffrait de me voir souffrir ». Plus tard, au collège ou au lycée, alors qu'il se décrit comme un élève chahuteur et turbulent, il évoque un professeur qui « savait me prendre », c'est-à-dire qu'il valorisait ses qualités, et « était tellement passionné par sa matière que j'étais obligé d'en être passionné à mon tour ». Ces personnes semblent avoir constitué des références pour Achille, montrant leur capacité à supporter sa pression pulsionnelle et à lui en rendre une version utile et utilisable pour lui, des éléments alpha de Bion (1962). Ainsi, la douleur est pénible mais il est nécessaire de la supporter pour guérir ; l'apprentissage d'un savoir est contraignant mais peut être source de plaisir et de satisfaction. Des figures d'adultes contenant, chaleureuses, s'intéressant à lui, assurant une autorité par le respect qu'elles inspirent et qu'elles accordent, susceptibles d'être des supports d'identification... mais trop éphémères.

Parallèlement, à cette période du suivi, Achille amène des rêves où il est question de danger imminent du fait de catastrophes naturelles, destruction de villes, fin du monde, etc. Ces rêves nous paraissent révélateurs de son sentiment interne d'imminence d'une catastrophe psychique susceptible de l'anéantir.

Son humeur est changeante, passant rapidement de périodes à peu près stables à des affects dépressifs sévères avec souvent des idées suicidaires.

Ainsi, Achille, fragilisé par ses carences narcissiques primaires, vit une lutte incessante contre des angoisses agonistiques accompagnées d'une dépression primaire.

Concernant son rapport aux autres, Achille se décrit comme bagarreur depuis longtemps. Pratiquant depuis l'adolescence différents sports de combat, il explique comment il utilise volontiers ces techniques dans des rixes d'où il sort souvent vainqueur. Ces affrontements arrivent régulièrement dans des situations où il s'estime dans son bon droit parce que venant au secours d'un plus faible ou qu'il considère que l'adversaire a menacé son intégrité, soit par une menace directe, soit par ce qu'il vit comme un affront.

Il parle des bagarres avec une certaine froideur, comme un acte maîtrisé où il s'agit d'infliger au corps de l'autre, avec efficacité, une destruction programmée et sans surprise. Mettre en œuvre une technique pour parer un coup, une autre pour casser un nez, frapper un point sensible qui anéantira l'adversaire. Il m'explique comment, par son statut de « pointeur », c'est-à-dire d'agresseur sexuel dans l'argot de la prison, il ne peut qu'être violent avec certains codétenus afin d'inspirer une certaine crainte et « avoir la paix ». Il me fait savoir que c'est là la seule manière efficace qui soit et m'enjoint à lui en trouver une autre.

Il présente donc une forte valence antisociale et se place régulièrement avec moi sur une modalité de défiance. Par ailleurs, sa passion pour l'affrontement et sa méticulosité destructrice rendent compte de sa profonde insécurité. Sans cesse pris dans une menace d'effondrement, il s'emploie à détruire tous ceux que, par projection, il considère menaçants dans la mesure où ils le renverraient à une passivation.

La vie sexuelle d'Achille est marquée par un Donjuanisme effréné avec le besoin d'avoir l'ascendant sur sa partenaire. Il énonce sa « technique de drague » comme une démarche de vente dans laquelle il a à persuader son interlocutrice de son attrait. Une fois la partenaire séduite, son intérêt pour Achille se réduit inexorablement, et seulement dans la mesure où elle se plie à ses exigences sexuelles ou relationnelles. Dès qu'elle n'est plus attrayante pour lui, Achille la congédie froidement et sans ménagement. Il évoque ainsi, sans émotion particulière la mésaventure qu'il a fait subir à une de ses partenaires suite à un début de dispute : la faire descendre de sa voiture et la laisser au bord de la route, sous la pluie, en pleine nuit et à plusieurs kilomètres de chez elle.

Au niveau sexuel, il a besoin de dominer sa partenaire, lui imposant certaines pratiques et recourant volontiers à un sadomasochisme « soft ». La position de dominé lui est en revanche insupportable. Il donne l'exemple d'une partenaire qui lui proposait des jeux sexuels consistant à l'attacher sur le lit. Il déclare avoir fait une crise d'angoisse, obligeant d'arrêter leurs ébats lorsqu'attaché, il s'est senti en position passive.

Ainsi, soumis à une désorganisation interne qu'il peine à endiguer, et qu'il dénie de toutes ses forces, Achille a en horreur le féminin qu'il ne conçoit que comme une passivation. Il n'appréhende alors les femmes que comme objets utilisables et manipulables selon son bon plaisir. Ce faisant, il trouve un moment une restauration narcissique en rejetant toute

passivité sur sa partenaire, en prétendant une maîtrise de sa partenaire et de ce fait, de la passivité. En outre, le sentiment tendre de sa partenaire à son égard, qu'il énonce comme son seul objectif, vient probablement annuler l'indifférence, voire le rejet parental de son enfance.

La minorité sexuelle est pour lui une donnée intellectuelle mais n'imposant pas du tout de limite au désir. Ainsi, il dit avoir environ vingt-cinq ans lorsqu'il commence à ressentir des attirances pour des adolescentes ou pré-adolescentes. Attirances qu'il considère comme « contrôlées », comparées à l'emballement fantasmatique qu'il a connu avant la présente incarcération. Il énonce comme sa première condamnation une peine de dix-huit mois de prison ferme à l'âge de vingt-huit ans pour des actes d'ordre sexuel sur une voisine de quinze ans. Je n'ai pas retrouvé trace de celle-ci dans le dossier pénal dont je disposais.

En outre, il déclare avoir eu des périodes d'exhibitionnisme avant même la puberté, devant une fille de son âge, puis vers treize ou quatorze ans devant une femme adulte. D'autres périodes d'exhibitionnisme ont suivi, puis ce comportement a complètement disparu suite à, d'après lui, la psychothérapie réalisée au cours de sa dernière incarcération.

Comme hypothétique moment inaugural à ses troubles, il se réfère à un souvenir, lorsqu'il a onze ans. À cette période, son frère a eu une fille, première petite-enfant pour les parents d'Achille. Il dit avoir alors vu ses parents qu'il connaissait si rudes, austères et distants, se montrer avec cette enfant pleins d'attention, d'amour et de chaleur. Ce tableau, dit-il, a provoqué chez Achille non pas une révolte mais une cassure. « Avant la naissance de ma nièce, je ne valais rien pour mes parents car ils n'étaient pas capables de donner. Après sa naissance, je ne valais rien parce que je n'étais rien. » Tel Saint Augustin, cité par Lacan (1953-1954), Achille semble vivre « cette jalousie ravageante, déchaînée, que le petit enfant éprouve pour son semblable, et principalement lorsque celui-ci est appendu au sein de sa mère, c'est-à-dire à l'objet du désir qui est pour lui essentiel. » Lachaud (1998) considère la jalousie comme expérience fondatrice de la mise en place du sujet. L'identification au petit enfant qui semble dans une complétude avec la mère renvoie au jaloux son propre manque, lui rappelant que le lien avec les objets a pour précurseur la séparation. Achille, qui n'est déjà plus un petit enfant lors de cette expérience de différenciation, semble vivre là une répétition de l'échec du processus de subjectivation. La scène fait effraction : traumatisme « chaud » connectant le traumatisme « froid » du manque de portage psychique et du dédain pour son existence ressentis dans sa petite

enfance. Les mécanismes de déni et de clivage l'avaient protégé de l'insupportable angoisse, en ramenant ce manque terrible qu'il ressentait du côté de ses parents.

Avec cet épisode, le retour du manque fondamental de son côté ne peut être vécu que dans une douloureuse passivation de son être.

Achille fait part de relations peu chaleureuses avec ses parents durant l'enfance. Il considère sa mère comme « peu intelligente ». La principale qualité qu'il lui reconnaît est son talent de cuisinière.

De son père, il décrit surtout la violence, excessive et disproportionnée. Ainsi, il raconte s'être servi, à sept ans, un verre de limonade de la bouteille destinée à son père, ce dernier ayant pour coutume d'en boire un verre en rentrant du travail, et avoir reçu en représailles de son « forfait », une giflle si forte qu'il dit avoir été propulsé à travers la pièce, sous les hurlements de la mère qui enjoignait son mari d'arrêter. Cette scène d'une extrême violence offre une idée de l'entourage délétère et insécurisant dans lequel a grandi Achille. Le risque d'agression par le père associé à l'agitation de la mère, surenchérissant l'excitation et la confusion ambiante et signant, de surcroît, son incapacité à étayer et contenir son enfant. Achille se trouvait donc livré, avec de faibles moyens, au déchainement pulsionnel ambiant. Casoni et Brunet (2003) rappellent les effets sur l'appareil psychique de tels événements. Au-delà de la violence physique, le père ne se positionne pas avec son fils comme tiers garant de la loi, mais dans un rapport de rivalité, en miroir, où l'un doit prendre l'ascendant sur l'autre, comme dans une lutte pour la survie.

Achille indique un tournant dans la relation à son père alors qu'il était âgé de treize ans. Il était à la maison, de retour de l'hôpital suite à une opération du nez, fatigué et douloureux. Il s'était installé devant la télévision et mangeait une pomme. Le père entrant dans sa pièce fit une remontrance à Achille, lequel impulsivement et sans autre réponse, envoya à la tête de son père la pomme qu'il avait en main. Achille exécuta ce geste avec une telle violence que son père en eut une vertèbre déplacée. Achille dit qu'à compter de ce jour, son père ne l'a plus frappé, ne l'a plus sermonné mais ne s'est plus non plus occupé de lui en quelque manière. Cette scène, inverse de celle de la limonade, renforce l'idée d'une relation père-fils située exclusivement sous l'angle du rapport de force et de domination. Ainsi, le jour où Achille montre qu'il peut se révéler le plus fort, le père le désinvesti complètement, on pourrait dire qu'il disparaît.

Cette modalité entre père et fils se poursuit dans un autre souvenir amené par Achille où jeune adulte, jouissant d'une réussite professionnelle fulgurante, il se rend chez ses parents dans une luxueuse voiture de sport et arbore fièrement sa fiche de paie correspondant à plusieurs mois de salaire de son père ouvrier. La remarque de ce dernier aurait été : « Je ne pensais pas qu'un gars aussi con puisse gagner autant d'argent. » De nombreuses années plus tard, en évoquant cet événement, Achille exprime la rancune vis-à-vis de cette phrase qu'il vit comme une humiliation et une absence de reconnaissance qui renforcent son sentiment de ne rien valoir aux yeux de ses parents et de son père en particulier.

Dans la thérapie, Achille compare sa cellule à sa chambre d'enfant et se dit torturé par l'ennui. Son humeur est fluctuante avec des périodes de stabilité et des phases dépressives plus ou moins longues, avec des idées d'échec de sa vie et de suicide. Il lie ces éléments avec son fonctionnement habituel à l'extérieur : des phases d'activité, et même d'activisme au cours desquelles il s'emploie sans ménagement à remplir des objectifs qu'il s'est lui-même fixé au niveau professionnel, sentimental, financier... Dans cette phase, accomplir ses objectifs est vécu comme une nécessité vitale. Une fois la réussite obtenue, s'ensuit « un passage à vide », une phase dépressive avec la déception que cette réussite ne suffise pas à le combler. Puis de nouveaux objectifs pour lutter contre la dépression et l'ennui...

Au cours des séances, Achille énonce que reviennent deux types de fantasmes : la domination d'une femme adulte et la complicité avec une enfant qui aboutit à un acte sexuel pédophile.

Ainsi, si le recours à la destructivité semble prépondérant chez Achille, des défenses basées sur l'érotisation sont également présentes. Dans ses scénarii fantasmatiques, Achille met en scène la domination d'une femme, qui renvoie certainement au contrôle de la mère trop peu présente, afin de la maintenir dans une proximité fusionnelle. Le fantasme avec une enfant idéalisée et aimable indique la fixation d'Achille à ses carences affectives primaire, qu'il recouvre par l'excitation sexuelle.

Un jour, il amène une rêverie pour le moins singulière. Un matin, encore dans un demi-sommeil, il se voit « lui adulte » en train de dialoguer avec « lui enfant ». L'enfant a l'apparence de douze ou treize ans mais la sensation qu'il en a correspond plutôt à sept ou huit ans. L'adulte demande à l'enfant : « Pourquoi tu es attiré par les gamines ? » et l'enfant répond : « Parce que je veux rester enfant. » Achille vit cette rêverie comme une «

rencontre » ayant requis une grande concentration car il devait être attentif à ne pas effrayer l'enfant pour ne pas qu'il s'en aille. En effet, l'enfant demande à l'adulte : « Est-ce que tu vas me détruire ? »

Dans ce fantasme, Achille semble tenter de se mettre en contact avec sa part d'enfance souffrante, selon des modalités moins extrêmes. Ainsi, la question de l'enfant sur ses intentions destructives montre la mise en place habituelle de recours radical pour évacuer cette souffrance vers des parties clivées.

Achille présente une humeur fluctuante avec des périodes plus hautes où il semble tenir par la colère et la rage et d'autres plus basses, ne trouvant pas de sens à sa vie et allant jusqu'à des idées de mettre fin à ses jours.

Lors d'une séance, Achille se présente avec le crâne rasé. Il se montre, par ailleurs particulièrement déprimé, énonçant la faillite de sa vie, exprimant des idées de suicide, si bien que je ne fais pas de remarque sur son apparence physique. Il fait également allusion à un événement qui l'a peiné : l'hospitalisation d'un codétenu avec lequel il s'entend bien, suite à une grave tentative de suicide de ce dernier. Le contexte est le suivant : ce détenu est un de mes patients, ce qu'Achille sait, et j'ai été fortement touché par sa tentative de suicide dont il a été sauvé in extremis, ce que je ne dis bien sûr pas à Achille mais dont quelque chose peut probablement transparaître et même se transmettre inconsciemment. À la fin de l'entretien, tandis que je le raccompagne à la porte du bureau, Achille me fait remarquer : « Vous avez vu je me suis rasé le crâne, c'est pour ressembler à Travolta dans Pulp Fiction. » Ce à quoi je réponds sans réfléchir : « Oui j'ai remarqué mais comme vous n'allez pas bien, je ne vous ai pas attaqué là-dessus trop vite. » Nous nous quittons sur ces mots, et à la séance suivante, il déclare : « Vous êtes quand même un drôle de type, je n'ai pas arrêté de penser à ce que vous m'avez dit : Pour moi attaquer ça me donne l'image de deux taureaux qui s'affrontent tête contre tête, se poussant mutuellement de toutes leurs forces jusqu'à ce que l'un capitule. Alors, je n'ai pas arrêté de me demander pourquoi vous aviez parlé de m'attaquer mais en fait vous avez raison, ce mot peut avoir plusieurs sens. » Il me fait remarquer que son moral va mieux, que ses idées noires ont disparu et qu'il espère un classement prochain dans les ateliers de travail de la prison, car dit-il, il a besoin d'action.

Ce changement pour le moins singulier est indiqué par Achille comme contingent à la prise de conscience de la polysémie d'un mot. En effet, si le verbe « attaquer » signifie « affronter », il peut aussi prendre le sens d'« aborder », « entrer en matière », sens que j'entendais en prononçant ma phrase, mais aussi « d'entamer ». Ce terme « attaquer » semble donc fonctionner comme une catachrèse, procédé qui étend l'emploi d'un terme au-delà de son sens strict, d'un usage plus utilitaire et moins rhétorique que la métaphore (Doray, 2003, 2007). Sont condensés dans ce mot l'entrée en relation, la dimension d'agression contenue dans la relation humaine, mais aussi la part de castration symbolique qui cherche à détourner le désir de voies stériles afin d'encourager le sujet vers de voies plus vivifiantes. En outre, compte tenu du contexte, la dépression avec idées suicidaires apparaissaient peut-être dans une sorte d'identification à cet autre détenu pour lequel je me préoccupais. Les paroles adressées ont pu confirmer mon attention pour lui également, et ceci dans une phrase qui utilise son champ lexical axé sur la confrontation violente et la destructivité, mais en le connectant à d'autres espaces de pensées et de possibilités. Ce procédé semble contribuer à « enjambrer le clivage » dans la mesure où il crée un lien entre d'une part, un mécanisme bien établi chez Achille, basé sur l'agir et la destructivité, et d'autre part, des modalités de relations interpersonnelles plus apaisées et contenues par des limitations symboliques fondant le respect et la considération des individus entre eux.

Tout au long du suivi, Achille amène très régulièrement la relation à ses parents et dégage, dans le flot de colère et de haine, quelques liens d'affections qui l'apaisent un peu. Pour lutter contre l'ennui, il commence à dessiner en cellule, activité qu'il n'avait jamais faite auparavant, et amène régulièrement et généralement avec fierté ses productions dans les séances, pour en avoir, semble-t-il une validation en retours de ses capacités picturales mais aussi sa capacité à susciter de ma part un intérêt bienveillant pour lui, à l'image d'une « mère suffisamment bonne ».

Dans le cellulaire, il reste impliqué dans quelques bagarres, mais l'amorce d'un changement progressif se produit : Il déclare se sentir animé lors d'une rixe de la volonté de se défendre, de mettre fin à une situation, mais plus du tout de détruire son adversaire, ainsi les coups portés par lui demeurent destinés à faire mal mais pas à occasionner des blessures maximales. Petit à petit, il se met à critiquer ce recours à la violence, même pour se défendre, et finit par évoquer le souhait de renoncer définitivement à se battre. Cette

décision n'est pas sans difficultés internes pour lui car il se trouve alors confronté quelques fois à des situations désagréables avec des codétenus qu'il ne sait absolument pas comment gérer et le laissent parfois dans un certain désarroi. Les fantasmes pédophiles demeurent fréquents, avec des variations dans leur intensité.

Concernant les actes commis, Achille énonce ressentir pour la première fois le sentiment d'avoir fait du mal, plus particulièrement concernant une de ses victimes qui lui semble la plus jeune et qu'il peut distinguer, en se remémorant la scène, comme étant effrayée par lui. Après coup, il peut en éprouver un certain malaise.

Achille écope d'une peine de douze ans de prison ferme assortie d'un suivi socio-judiciaire de dix ans. Plus tard, il est transféré vers un établissement pour peine où il s'inscrit dans un suivi avec les thérapeutes présents sur place.

Synthèse de la vignette clinique d'Achille

La vignette clinique d'Achille présente un patient dont la pédophilie s'inscrit dans un fonctionnement défensif basé sur la destructivité.

Achille présente de fortes valences antisociales et des modalités de perversion de la relation.

Son développement s'est effectué dans un environnement familial gravement dysfonctionnel, sur fond d'absence physique et psychique de la mère, de désintérêt et de violences du père.

La vie psychique d'Achille est constamment assaillies d'angoisses agonistiques massives, le soumettant sans cesse à une menace de catastrophe imminente. Il fonctionne donc en permanence selon une économie psychique de l'urgence et de la survie.

Pour endiguer la tension, il peut chercher le recours de l'érotisation, au travers de fantasmes de séduction et de relations pédophiles. La jeune adolescente imaginaire expulse alors la douleur originaire de l'absence maternelle et se substitue à l'enfant blessé narcissiquement qu'a été Achille, en s'érigant en personnage digne d'attention et d'affection. L'érotisation tente alors de l'inscrire dans une expérience de plaisir.

Il est possible que les violences sexuelles commises sur la fille de son épouse, lors de la précédente incarcération, se soit déroulées selon un schéma de ce type.

Dans la vignette présentée, cette modalité n'est présente que dans les pensées pédophiles qu'il dit régulièrement présentes mais qu'il ne considère pas envahissantes.

Le fonctionnement principale demeure celui du recours à l'acte et de l'agir destructeur. L'envahissement de la tension est tel que l'équilibre psychique réclame une expulsion rapide assortie d'un sursaut narcissique conquérant, par l'absolue maîtrise, jusqu'à son anéantissement s'il le faut, de l'objet placé en position de passivation. Une telle opération, empruntant des voies archaïques, met la subjectivité hors circuit.

Dans cette vignette, le psychologue cherche à instaurer la thérapie comme espace contenant et espace de pensée. Il s'emploie également à occuper pour Achille une position de répondant, c'est-à-dire un objet prêt à supporter, accepter les mouvements pulsionnels

du patient, sans se dérober, en être affecté sans être détruit et en renvoyer quelque chose d'intégrable pour le patient tout en reflétant la subjectivité du thérapeute.

Une illustration en est proposée lorsqu'une parole non réfléchie du thérapeute semble avoir un effet de liaison d'éléments clivés chez Achille.

Le suivi thérapeutique semble avoir contribué à adoucir, pendant un temps, le rapport d'Achille à son entourage, avec un recours moindre et moins à la destruction pour survivre.

3. Henry

« Le débile, soumis à la psychanalyse, devient toujours une canaille. Qu'on le sache. »

Jacques Lacan, 1976.

« L'élite, c'est la canaille » (Henry Becque)

Henry est un homme d'une quarantaine d'année, professeur en Collège et au Gymnase (qui, en Suisse, est l'équivalent du Lycée). Dans le cadre de sa profession, il côtoie donc des adolescents de douze à dix-neuf ans. Il est orienté à la consultation ambulatoire par l'autorité pénale, suite à une condamnation de douze mois de prison avec sursis pendant quatre ans et une obligation de soins spécialisés pour détention et partage d'images à caractère pédopornographiques et pour usage de cannabis.

Henry a, en effet, été repéré par les services de cybercriminalité pour de nombreuses fréquentations de sites pédophiles. Une fois interpellé et son matériel informatique saisi, ce dernier se révèle contenir plusieurs milliers de documents à caractère pédopornographique.

La lecture du dossier pénal nous apprend que la peine prononcée a été intentionnellement sévère du fait de la profession d'Henry, et parce que les mineurs mis en scènes dans les films et photos pédopornographiques qu'il consultait avaient sensiblement le même âge que ceux qu'il côtoyait chaque jour dans son activité professionnelle. D'ailleurs, lors du procès, le Procureur se réjouit qu'Henry ait été licencié de son poste et ne trouve probablement plus de travail dans l'enseignement. Henry lui-même déclare à la barre souhaiter changer d'orientation professionnelle, ce qui est considéré par les magistrats comme un signe d'évolution positive.

À l'expertise psychiatrique, le seul diagnostic retenu est celui d'« utilisation nocive pour la santé de cannabis » (F12.1 à la CIM 10). L'expert ne relève chez Henry ni trouble du cours de la pensée ni idées délirantes. Pour prévenir la récurrence, il préconise : l'abstinence au cannabis ; une thérapie spécialisée dans le traitement des auteurs d'infractions à caractère sexuel ; limiter l'exposition à des mineurs.

Henry est l'aîné d'une fratrie de deux garçons. Son enfance, dit-il, n'est marquée d'aucun événement particulier. Son parcours d'étudiant révèle plusieurs changements d'orientation avant de se fixer sur le projet de devenir professeur. Il a quelques expériences de vie en

couple durant quelques mois ou quelques années, et de relations régulières avec des femmes. Actuellement, il est célibataire depuis plusieurs années.

Lors des premiers entretiens, Henry reconnaît le caractère délictueux des téléchargements tout en considérant les conséquences comme disproportionnées. Afin d'étayer son propos, il avance plusieurs arguments censés le dédouaner au travers desquels différents mécanismes semblent visibles :

« Il n'y a pas de victimes, ce sont des agencements de pixels » : Minimisation ;

« Tous les hommes consomment de la pornographie » : Banalisation ;

« La police envoie sur le web des fichiers aux contenus illicites pour ensuite piéger ceux qui les téléchargent » : Victimisation.

Il y a dans ces allégations une forme de déresponsabilisation par :

- Le désaveu : une manière de reconnaître les faits reprochés tout en ne les reconnaissant pas (pas des victimes, juste un agencement de pixels) ;

- Le désengagement : si tous les hommes consomment de la pornographie et que je suis un homme, alors il est logique que je consume de la pornographie. Ce n'est plus un événement engageant sa subjectivité, mais un lieu commun. Notons qu'au passage la « pédopornographie » qui est un délit se transforme en « pornographie », qui tout au plus, peut être réprouvé moralement mais n'enfreint en tout cas pas les règles judiciaires ;

- Le renversement par son insinuation où c'est bien la police qui crée le problème par ses méthodes douteuses, voire perverses, et lui-même n'est qu'une victime de ce système.

Henry espère que nos entretiens mèneront à reconnaître qu'il va bien et que l'obligation de soin sera peut-être écourtée.

Ainsi, son investissement de l'espace thérapeutique s'organise autour de la recherche d'un pacte pervers (Bastien, 2004), soit une manière de fétichiser les thérapeutes afin qu'ils se rallient à sa cause et le dédouanent, jouant son jeu dans une position active, tandis que lui, confortablement installé dans une position passive, pourrait se maintenir hors du jeu, exonéré de toute implication subjective mais spectateur de la représentation qui se jouerait à

son profit. Il va de soi que notre projet est bien différent, plutôt dans l'établissement d'un espace de réflexion commun dans lequel il puisse élaborer une position subjective.

Malgré tout, Henry semble s'appropriier assez rapidement l'espace de parole qui lui est dédié. Il évoque avec une certaine émotion le vécu traumatique de son interpellation par la police, puis le licenciement pour faute grave, conséquence de son affaire. Il décrit dans cette période un épisode d'angoisse massive avec des répercussions même au niveau perceptif. Il indique, en effet, ne plus percevoir les couleurs pendant quelques jours avec, durant cet intervalle, une vision exclusivement en noir et blanc. Très bouleversé par tout ce qui lui arrive, il demande à ses parents de retourner loger chez eux pendant quelques temps. Ces derniers, constatant son état de tension extrême, lui conseillent de se rendre aux Urgences Psychiatriques. Ainsi, Henry rencontre un psychiatre des Urgences à quelques reprises pour traiter la crise qu'il traverse. Il passera environ quinze jours chez ses parents et n'aura pas de suivi psychiatrique ultérieur avant de venir à notre consultation.

Henry considère cet épisode pénible, qui remonte à deux années en arrière, comme passé, mais reconnaît qu'en reparler provoque en lui un certain émoi. Au regard de la pénibilité de cette mésaventure, il assure n'avoir aucune envie de récidiver.

Par ailleurs, au cours d'un de ces premiers entretiens, Henry nous informe, de façon tout à fait anecdotique, qu'il travaille comme professeur dans un collège, ce à quoi nous manifestons notre étonnement compte tenu de sa situation judiciaire. Ce point est repris en colloque d'équipe et interpelle l'ensemble des collaborateurs. Nous considérons donc qu'il est à traiter en priorité.

Lors de l'entretien suivant, Henry déclare trouver un certain bénéfice dans cet espace de parole, et même être surpris par les émotions et l'apaisement que l'expression a suscité en lui.

Contrairement à l'attitude classique, nous ne le suivons pas sur sa libre expression et adoptons une position plus active. Nous lui faisons part de nos réflexions concernant l'emploi de professeur qu'il occupe et notre perplexité face à cette situation inattendue et qui nous semble inappropriée. Henry trouve incongrue notre remise en question et nous fait remarquer qu'il n'y a aucune mesure judiciaire visant à l'empêcher de pratiquer le métier d'enseignant.

Suite à cette séance, s'engage une réflexion en équipe :

- D'un côté, commettre un délit de pédopornographie et se trouver en contact régulier avec des mineurs paraît inapproprié et peut-être même risqué en ce qui concerne d'éventuels nouveaux délits, et pour l'équilibre psychique de Henry. Cet argument est renforcé par l'expertise qui préconise une absence de contact prolongé avec des mineurs, ce qui est également souhaité lors du jugement.

- D'un autre côté, aucune décision judiciaire n'a été prononcée dans le sens d'une interdiction d'exercer son métier d'enseignant. Les juristes de l'Office d'Exécution des Peines, autorité en charge du dossier, nous confirment qu'en l'état, ils ne sont pas habilités à intervenir.

Devant cet état de fait, nous continuons à nous interroger en équipe. La situation constitue-t-elle un risque pour les élèves ? Un risque de récurrence comme le suggère l'expertise ? Un risque de décompensation pour Henry, lié à l'exposition régulière à ces jeunes, sources d'excitations sensorielles érotisées susceptibles de devenir envahissantes ?

En tant que thérapeutes, avons-nous quelque chose à dire de la décision judiciaire ? Sommes-nous habilités à intervenir ? Ne rien faire constituerait-il une forme de complicité des dénis ?

Il nous paraît donc nécessaire de marquer un positionnement de service, sans toutefois se substituer à l'autorité judiciaire, et donc en restant dans les limites de notre champ professionnel, à savoir celui du soin. Aussi, décidons-nous de demander aux autorités une clarification du cadre juridique pour y appuyer notre cadre thérapeutique.

Ce faisant, nous travaillons l'interconscience des cadres (Ciavaldini, 2001, 2008) dans la mesure où nous vivons un inconfort, en tant que thérapeutes, lié à un flou laissé dans l'encadrement juridique de la situation de notre patient, nous sollicitons l'autorité pour clarifier le cadre juridique afin d'y intercaler notre cadre soignant.

Lors de la séance suivante, Henry, informé de notre positionnement, se fâche : « C'est toute la profession des enseignants qu'on bafoue ! » Dans cette indignation, il indique, semble-t-il, la construction narcissique qu'il a bâtie dans son appartenance à « la profession des enseignants » et qui lui confère une sorte d'identité de suppléance (Hoffmann, 2012),

propre à lui donner une impression de densité personnel et à contenir des motions pulsionnelles moins bien intégrées dans sa subjectivité.

Au cours de ce même entretien, le vacillement de sa carapace narcissique et l'angoisse qui en résulte le désorganisent, laissant apparaître des éléments paranoïdes et projectifs. Ainsi, l'environnement de nos rencontres, à savoir l'hôpital psychiatrique dans lequel se situe la consultation ambulatoire, devient hostile et troublant : « Ne pourrions-nous pas nous voir ailleurs? Ce lieu est comme une prison, les fenêtres sont verrouillées, on y croise des gens bizarres, rasant les murs sous le poids de leur culpabilité. »

Nous sommes attentifs à ce moment de désarroi chez notre patient. En le bousculant dans son système défensif, nous risquons de raviver des éléments bruts, « clivés au moi » (Roussillon, 1999), susceptibles d'induire une désorganisation. Ciavaldini (2007) insiste sur l'importance que le thérapeute puisse contenir les mouvements de désorganisation en supportant la destructivité qui en découle. Cet auteur considère qu'« une telle position psychique du thérapeute n'est rendue possible que par appui sur le cadre institutionnel, véritable concrétisation du tiers où est intégrée la dimension judiciaire de l'obligation de soin. » Par ailleurs, une psychothérapie constitue bien un ébranlement mesuré du système défensif du patient, dans le but qu'il opère en lui de nouvelles modalités d'équilibre plus harmonieuses.

À la séance suivante, Henry déclare accepter notre positionnement et pouvoir en comprendre la motivation, même s'il n'y adhère pas. Dès le début du suivi, nous avons insisté sur l'éventualité qu'apparaissent des points par rapport auxquels nous ne serions pas d'accord entre nous. Cette précision nous paraît fondamentale car bien plus que de tenter de dédramatiser une situation d'obligation de soin, c'est-à-dire venir rencontrer un thérapeute tout en n'ayant pas l'envie de se soigner, elle ouvre pour des patients fonctionnant souvent en clivage et en évitement du conflit, la possibilité de divergences qui ne soient pas forcément destructrices ni pour les interlocuteurs, ni pour le lien qu'ils ont entre eux. L'idée est de permettre au patient d'intégrer petit à petit une conflictualité intrapsychique plutôt de recourir systématiquement aux mécanismes archaïques de déni, clivage et projection.

C'est en ces termes qu'Henry énonce son agrément : « Je me plie à vos exigences, je serai transparent avec vous sur mes recherches d'emploi et j'en discuterai avec vous. »

Dans le courrier que nous rédigeons à l'autorité, nous rappelons les éléments de l'expertise ainsi que le positionnement du Tribunal et nous signalons l'activité professionnelle de Henry auprès de mineurs. Lors de ce courrier, nous acceptons officiellement le mandat médico-légal tout en préconisant, aux vu des éléments rappelés, qu'Henry ne travaille plus avec des mineurs. Enfin, nous précisons qu'il s'est rendu à notre argumentation.

Quelques temps plus tard, la Juge d'Application des Peines organise une audition de Henry, au terme de laquelle elle lui fait signer un déliement du secret médical (procédure permettant, en Suisse, qu'un patient autorise officiellement son thérapeute à avoir un échange avec une personne extérieure à son suivi), nous fournit une copie du procès-verbal de l'audition, et nous demande un complément d'information en ces termes : « Dans quelle mesure un changement d'orientation professionnelle conditionne le succès de la thérapie ? Sous quelle forme M. F (Henry) a-t-il exprimé son adhésion à ce point de vue ? »

Elle précise que Henry a clairement exprimé son souhait de reprendre, à terme, une activité d'enseignant.

Lors de l'entretien suivant la réception de ce courrier, nous reprenons avec Henry la demande de la Juge d'Application des Peines et du procès-verbal de l'audience. C'est en ces termes qu'Henry les commente : « On était bien d'accord que je cherchais du travail, avec des mineurs ou pas, je vous présentais mes propositions de mandats, vous me donniez votre accord ou désaccord, je me rendais à votre avis ?... » Ainsi, cherche-t-il à nouveau de sceller avec nous un pacte pervers. Il renchérit : « J'ai espoir que je pourrai vous convaincre de mes capacités à assumer des mandats avec des mineurs, ou que vous tiendrez compte de mon évolution et finirez par dire oui. » Il espère donc que le changement opéré par la psychothérapie n'ait pas lieu en lui mais en nous.

Nous reprecisons le cadre psychothérapeutique avec ses possibilités et ses limites et expliquons que si nous acceptions cette proposition, nous sortirions du champ de la psychothérapie en nous substituant à l'autorité.

Nous rédigeons une nouvelle lettre à la Juge d'Application des Peines en rappelant l'incohérence, à notre avis, de la situation professionnelle de Henry ; la méconnaissance par lui de sa problématique pédophilique ; sa suggestion de nous soumettre ses propositions d'emploi et de s'en remettre à notre avis ; le refus de notre part avec les explications que nous lui avons donné pour justifier celui-ci. Nous rappelons notre attente

d'un positionnement tranché par le tribunal concernant cette question du contact professionnel de Henry avec des mineurs, car cette ligne clairement définie par l'autorité nous servira de base pour déployer un cadre thérapeutique cohérent.

Quelques temps plus tard, une ordonnance de la Juge d'Application des Peines interdit à Henry d'exercer toute activité professionnelle ou occupationnelle en contact direct avec des mineurs pendant la durée du délai d'épreuve, ordonne une assistance de probation et maintient l'obligation de soins spécialisés sur la problématique sexuelle.

Cette base clairement posée constitue un préalable pour entrer dans un processus de psychothérapie plus classique dans la mesure où, par le positionnement d'un cadre intercontenant, elle définit des règles qui assurent une clarté pour le patient, et une contenance et une sécurité psychique pour les thérapeutes, leur assurant une sécurité de pensée.

La mise en place de ce cadre intercontenant, tel qu'exposé dans cette vignette aura duré près d'une année. Pendant ce laps de temps, d'autres éléments ont été abordés avec Henry mais, pour nous thérapeutes, cette entreprise constituait l'objectif premier de la prise en charge. Ce n'est qu'à compter de la mise en place officielle dudit cadre que le suivi thérapeutique a pris un cours plus « classique ».

Synthèse de la vignette clinique d'Henry

La vignette clinique de Henry illustre la mise en place d'un cadre thérapeutique à même de repérer, contenir et travailler les mouvements défensifs pervers d'un patient sous obligation de soin.

Préalablement à la thérapie « classique », les thérapeutes s'emploient à construire une « espace de jeu », un « espace potentiel » selon la formule de Winnicott (1971), dans lequel tous les protagonistes trouvent une place et contribuent à maintenir à la thérapie son cap, son rôle soignant. En effet, un écueil de la relation duelle, la plupart du temps proposée dans le cadre thérapeutique, est que le patient, y déployant ses mouvements pervers, n'arrive petit à petit à y établir ses propres « règles du jeu » en installant son emprise sur le thérapeute. La thérapie ainsi détournée de son but, à savoir offrir une occasion de questionnement, d'élaboration et de changement de sa dynamique intrapsychique, n'aurait alors pour le patient plus qu'une fonction de renforcer son système défensif et de nourrir son narcissisme triomphant.

C'est une crainte des thérapeutes en constatant qu'Henry se dédie de sa parole engagée au procès et retourne dans une situation professionnelle similaire à celle de la survenue de ses délits.

La situation paraissant inadéquate, les interventions des thérapeutes se centrent sur les qualités de l'environnement extérieur avant d'envisager un travail intrapsychique.

Le présupposé est que le cadre thérapeutique ne va pas fonctionner seul mais bien appuyé sur les exigences de la justice et les réalités sociales.

La vignette rend compte des efforts des thérapeutes pour que soit instauré cette intercontenance du côté judiciaire, et de ceux de Henry pour tenter de s'y soustraire.

Au-delà de préoccupations criminologiques de risque de récidive, la pratique tend à démontrer que la mise en place d'un cadre réfléchi, même s'il peut s'avérer contraignant et source de discorde, voire de tensions entre le patient et ses thérapeutes, s'avère, au final, rassurant pour le patient.

En outre, pour Ciavaldini (2001), c'est cette intercontenance des cadres qui est réellement soignante.

4. Jean-Yves

Jamais plus vous ne serez capable de sentiments ordinaires. Tout sera mort en vous. Vous ne serez plus jamais capable d'amour, d'amitié, de joie de vivre, de rire, de curiosité, de courage, d'intégrité. Vous serez creux. Nous allons vous presser jusqu'à ce que vous soyez vide puis nous vous emplirons de nous-même.

Georges Orwell, 1984 (Editions Gallimard, p. 362)

Jean-Yves est un homme de presque cinquante ans. Il est orienté vers la consultation ambulatoire suite à des délits d'agressions sexuelles sur mineur, en récidive.

Plusieurs années auparavant, il avait été condamné pour des faits de pornographie à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et une injonction de suivi psychothérapeutique. Dans ce contexte, il avait été suivi dans la même consultation ambulatoire mais n'adhérait pas à la psychothérapie, estimant ne pas en avoir besoin. Devant l'absence d'investissement de Jean-Yves et les piètres avancées dans la thérapie, le Juge d'Application des Peines avait d'ailleurs prononcé une prolongation d'un an du délai d'épreuve. Lui-même garde de ce suivi un mauvais souvenir, incriminant volontiers les thérapeutes de l'époque d'être peu concernés par lui.

C'est donc avec une certaine animosité qu'il se présente à nous, mettant en avant son système défensif où paraît notamment l'identification projective.

Environ cinq années après la fin de cette première injonction de soin, Jean-Yves est à nouveau jugé pour des faits d'actes d'ordre sexuels sur enfants et de pornographie. Il est condamné à quinze mois de prison dont six mois fermes et neuf mois avec sursis, et une injonction de soin (Article 63 en Suisse). Sa peine ferme est effectuée en semi détention et le traitement sous contrainte à la consultation ambulatoire.

Les faits de pornographie concernent des téléchargements de vidéos et images à caractère pédophile, mettant en scène des adolescents dénudés ou ayant des rapports sexuels avec des adultes. Jean-Yves déclare rechercher de telles images depuis l'âge de quinze ans, sans avoir pris conscience de la gravité des faits. Il pense que ses actes déviants s'originent dans une quête inadéquate de l'autre et dans une frustration affective et sexuelle.

Les attouchements à caractère sexuels ont été effectués à l'encontre d'une fillette de six ans dont Jean-Yves était ami des parents depuis de nombreuses années. Il nie les attouchements mais admet avoir pris des photos anormales de l'enfant. Pour illustrer son innocence, tantôt il incrimine les parents de malhonnêteté ou de jalousie à son égard ; tantôt il estime que la fillette avait des attitudes ambiguës avec lui lors de jeux partagés.

Ce discours met en relief un envahissement par les contingences de l'environnement ravivant des angoisses primaires insupportables. Le rapproché corporel et affectif avec l'enfant au travers du jeu semble sur-stimuler le système perceptif au point que l'excitation fasse effraction dans l'appareil psychique de Jean-Yves. Pour contenir la menace, Jean-Yves idéalise la fillette, dans un déni de l'effraction qu'il vit à son contact, y substituant l'affirmation d'une relation « toute bonne ». Par ailleurs, il essaie de reprendre le débordement sur un versant sexuel. Cette tentative n'aboutit que partiellement et il en attribue la source, par identification projective, à une intentionalité de l'enfant elle-même, perçue alors comme séductrice, « ambiguë ». En outre, la haine dans laquelle il se trouve est projetée sur les parents et vécue sous la forme paranoïde de l'hostilité des parents à son égard. Son ultime moyen de se dégager de la tension passe par un recours à l'acte (Balier, 1996, 2008) dont il ne peut se vivre que comme « agi » et pas comme « acteur ».

L'expertise décrit Jean-Yves comme anxieux et peu à l'aise dans le contact mais ne retient pas de trouble psychotique floride. L'intelligence est bonne. L'expert reconnaît à Jean-Yves des qualités de réflexion et une certaine introspection. Des affects dépressifs sont présents sur fond d'auto-dévalorisation, mais sans idéations suicidaires. Il avance l'hypothèse d'une probable structure prépsychotique mais retient le diagnostic de « Troubles mixtes de la personnalité » (F61.0) et met en avant l'immaturation psychoaffective de Jean-Yves. Il considère le risque de récurrence comme présent et préconise un suivi psychothérapeutique.

En ce qui concerne l'anamnèse, Jean-Yves fait partie d'une fratrie de quatre enfants, tous de pères différents. Ses parents divorcent quand il a deux ans et, à partir de ce moment-là, il ne voit pratiquement plus son père. La sœur aînée n'est pas restée dans la famille. Ils ne se connaissent pratiquement pas. Jean-Yves a donc vécu avec sa mère et ses deux frères dans ce qu'il décrit comme une absence d'affection ni même de relation, comme si chaque membre de la famille était un étranger pour tous les autres. La mère est décrite comme distante et dévalorisante. Il n'a plus aucun contact avec elle depuis de nombreuses années

et ne sait même pas si elle est vivante ou morte. De même, il n'a aucune nouvelle de ses frères et ne cherche pas à en avoir.

Le climat familial évoqué par Jean-Yves est délétère et gravement dysfonctionnel, marqué par l'indifférence absolue ou l'animosité. La mère y est décrite comme centrée sur elle-même et non concernée par les besoins de ses enfants. Sa vie affective tumultueuse est étalée sans précautions devant les enfants, ainsi que sa morgue envers les hommes qu'elle qualifie de « porcs », obstruant ainsi les possibilités pour ses fils, en tout cas pour Jean-Yves, d'investir un support identificatoire masculin. Ce contexte défavorable dans lequel l'enfant Jean-Yves s'est développé a laissé de profondes blessures, dans le sens d'une insécurité de base, une autodépréciation, de profondes difficultés relationnelles.

En dehors de chez lui, Jean-Yves décrit une enfance solitaire, ayant peu d'amis, redoutant les groupes et cherchant plutôt des relations exclusives. Il dit préférer la compagnie des filles que des garçons.

Il mène une scolarité médiocre. À l'âge de quinze, il est orienté contre son gré vers un apprentissage de boulanger, métier qu'il ne pratiquera pratiquement pas mais dont les horaires ont contribué, dit-il, à le désocialiser un peu plus.

Actuellement, il travaille depuis de nombreuses années dans la même entreprise, comme préparateur de commandes.

Jean-Yves dit n'avoir eu qu'un rapport sexuel à l'âge de vingt-huit ans et n'avoir jamais fréquenté aucune autre femme. Il explique cette situation par son incompréhension du fonctionnement des relations sociales et par son incapacité à susciter le désir amoureux chez une femme. Il en éprouve une grande frustration et une réelle souffrance.

Il vit seul dans un appartement qu'il décrit comme très encombré, les volets sans cesse fermés pour éviter que des voisins puissent apercevoir le désordre régnant et ne reçoit personne chez lui pour la même raison. Il évoque un seul ami qu'il retrouve régulièrement le week-end.

Lors des premiers entretiens, Jean-Yves mentionne avec une touche de dénigrement le premier suivi imposé à la consultation ambulatoire qu'il dit avoir mal vécu. Il énonce sa difficulté à se retrouver devant deux interlocuteurs, se déclarant naturellement plus à l'aise dans une relation duelle, qu'il ressent comme privilégiée. Il accepte cependant le setting en

cothérapie que nous mettons en place. Il se montre un peu réservé, voire sur la défensive, mais énonce certaines difficultés personnelles et admet finalement assez facilement l'intérêt du traitement psychothérapeutique. En définitive, l'entrée en relation avec Jean-Yves ne comporte pas de difficulté majeure.

Très rapidement, en inter-séances, nous partageons entre cothérapeutes des difficultés communes, dans le sens d'un ennui, d'un émoussement de l'attention à l'écoute du patient, et finalement d'une perte progressive, au cours des entretiens, de la capacité de penser, jusqu'à se retrouver dans une espèce de vide face à un patient devenu silencieux. Nous nous employons alors à tenter de relancer le discours au prix de gros efforts pour assurer notre survie psychique tant le contact avec le patient prend une dimension d'effraction. Ce constat commun nous incite à réfléchir sur nos vécus et ressentis respectifs et à relancer des associations de pensées à propos du patient, des séances, de la situation.

Nous mettons ces vécus contre-transférentiels sur le compte d'éprouvés chez Jean-Yves d'un péril permanent de désorganisation psychotique, voire d'anéantissement psychique. Il cherche donc probablement à maintenir un équilibre, au travers de mécanismes de défenses archaïques tels que le déni, le clivage, l'identification projective, l'emprise sur l'objet afin de mettre sous silence les tensions psychiques envahissantes par une absence de mentalisation. Afin de se protéger de cet effroi devant la menace inconsciente de mort psychique, Jean-Yves met certainement en place des dispositifs internes menant à une démentalisation (Bayle, 2003), un « meurtre d'âme » (Poupart, 2014), qu'il nous transmet au travers de ce sentiment d'ennui, de sécheresse et de silence imposé.

L'enjeu de la thérapie consiste à favoriser des modalités de mentalisation au travers de conditions adéquates. Il s'agit donc de construire des aménagements thérapeutiques à même d'accueillir la partie toxique du psychisme du patient, de supporter sa destructivité afin qu'elle soit moins menaçante pour lui-même et pour nous, qu'ils redonnent une dignité au patient tout en protégeant les thérapeutes.

Dans nos échanges en inter-séance, au-delà de notre sentiment partagé de vide et de désarroi qui s'installe peu à peu au cours de la séance, nous évoquons notre tentation d'écourter de plus en plus le temps de la séance, tant nous souhaitons voir partir, ou même mettre dehors, le plus vite possible ce patient causant en nous un malaise qui s'installe. Nous admettons de concert que le dispositif de la cothérapie est essentiel car l'un de nous

deux ne supporterait pas seul de mener les entretiens, mais n'est cependant pas suffisant car nous peinons à contenir l'attaque de la pensée induite par Jean-Yves. Nous décidons de l'intégrer dans une thérapie de groupe pour auteurs d'infractions à caractère sexuel, qui serait menée à la consultation ambulatoire, parallèlement à la thérapie individuelle.

En effet, la thérapie de groupe associée à la thérapie individuelle a plusieurs avantages : Le transfert archaïque, diffracté dans le groupe devient plus supportable pour les thérapeutes, les mécanismes de clivage sont mieux identifiés, le matériel partagé entre les patients du groupe peut être intégré dans le suivi individuel et apporter une relance du processus thérapeutique. L'ensemble thérapie de groupe/thérapie individuelle offre une meilleure contenance. (Devaud, Stigler-Langer, 2016)

Nous sommes donc convaincus par le dispositif que nous souhaitons mettre en place pour Jean-Yves.

Lorsque nous mentionnons notre projet à Jean-Yves, celui-ci tente d'abord de l'éviter, invoquant sa difficulté à se trouver en groupe. Devant nos arguments et en s'imaginant dans une situation de participer à une thérapie de groupe, Jean-Yves commence à blêmir, à être parcouru de sueurs froides et c'est une véritable crise d'angoisse qu'il fait pendant la séance. Nous l'accompagnons à se calmer et le rassurons, écartant au moins temporairement notre projet de thérapie de groupe.

À l'inter-séance, nous sommes interloqués par la massivité de la réaction de Jean-Yves et admettons que, peut-être trop guidés par nos propres défenses dans le contre-transfert, nous avons sous-estimé sa fragilité. Dans les associations de pensées qui s'ensuivent entre nous, il est comparé à un poisson des abysses à la peau si fine qu'elle est presque translucide, lequel, habitué à vivre dans les ténèbres des profondeurs, ne peut supporter la lumière, au point qu'un simple rayon de soleil suffirait à le faire périr. Cette métaphore nous suggère une représentation de Jean-Yves dont l'enveloppe psychique trop fine ne protège pas suffisamment des excitations extérieures, au point que la relation humaine, source habituelle de chaleur et de réconfort, est très rapidement vécue comme une agression terrible et dangereuse. Nous mettons de côté notre projet de groupe thérapeutique et convenons d'une attention accrue pour la vulnérabilité de Jean-Yves et la nécessité pour lui de constituer une fonction de pare-excitation.

Au cours des séances suivantes, nous constatons qu'un déroulement singulier s'est mis en place. L'un de nous s'engage dans l'entretien, proposant une piste de réflexion à Jean-Yves, jusqu'à un certain épuisement de sa capacité de penser. À ce moment, l'autre cothérapeute, silencieux jusque-là, prend la parole pour poursuivre la réflexion entamée ou proposer une autre direction de réflexion. En fait, le cothérapeute en apparence en retrait pendant que le premier a la parole, effectue un travail de soutien de son collègue tout en maintenant active sa propre capacité de penser. Dans cette dynamique d'accordage thérapeutique, il accomplit un effort d'attention aux ressources de pensées de son collègue et à leur épuisement jusqu'au tarissement. En outre, il doit faire preuve de respect pour l'élaboration de son collègue, accepter une mise en retrait de ses propres idées pour permettre à celui-ci de poursuivre le fil de ses interventions auprès du patient. Enfin, quand il ressent son collègue faiblir, il prend la responsabilité des interventions et le premier cothérapeute, par un mouvement de retrait, a l'occasion de se ressourcer, de retrouver une contenance psychique, puis assure à son tour la fonction d'étayage et de persistance de la pensée. Dans l'inter-séance, nous partageons combien ces relais apportent un soulagement à chacun de nous, tant l'expérience du vide est éprouvante, et tant la possibilité de retrouver son intégrité psychique est vivifiante.

Ainsi, au gré des séances, s'instaure un mouvement au cours duquel, soit un cothérapeute mène la première partie de l'entretien et l'autre la seconde ; soit les cothérapeutes alternent tour à tour les positions d'interlocuteur du patient puis d'étayage plusieurs fois au cours du même entretien.

Un tel accordage thérapeutique occasionne une certaine continuité de la réflexion d'une séance à l'autre. Le premier effet est de le rendre moins pénibles pour nous, car moins effractantes.

Jean-Yves, quant à lui, s'enrichit au cours des séances de plus d'aisance dans l'expression de ses sentiments et d'un paysage affectif moins austère. Nous percevons peu à peu de légères modifications dans le rapport qu'entretient Jean-Yves aux autres et avec nous.

Sur la base de cette possibilité de penser, Jean-Yves aborde différents thèmes et préoccupations personnels. Ainsi, par exemple, ses tentatives d'entrer en contact avec les autres, et plus particulièrement avec les femmes. Il explique les observations qu'il réalise

pour essayer de comprendre, intellectuellement, comment les gens s'y prennent pour établir des relations entre eux, et ses tentatives de les imiter.

La cothérapie s'est poursuivie selon ce procédé pendant quelques années, puis une forme de sécurité et de possibilité de mobiliser la pensée semblant instaurée, le suivi peut continuer avec un thérapeute seul.

Synthèse de la vignette clinique de Jean-Yves

La vignette clinique de Jean-Yves est centrée sur la mise en place d'une modalité thérapeutique visant à assurer le suivi d'un patient présentant de graves carences de mentalisation.

Jean-Yves a grandi dans un environnement familial extrêmement carencé. Les figures masculines sont inexistantes dans l'entourage immédiat de Jean-Yves, et les hommes sont systématiquement dénigrés par la mère. Ainsi, Jean-Yves n'a-t-il bénéficié d'aucun support identificatoire masculin. Tout au plus, les hommes qui fréquentaient sa mère étaient-ils des rivaux disposant pendant quelques temps d'une attention dont Jean-Yves lui-même ne disposait jamais et qui lui manquait cruellement.

Ce manque précoce de présence, d'affection, de lien, l'absence de support identificatoire stables, ont jeté Jean-Yves dans une profonde solitude. C'est dans la rage impuissante du délaissement qu'il a eu à se départir des aléas de son environnement, de la complexité des relations sociales, des frustrations personnelles. Son économie psychique en a été profondément marquée, dans le sens d'une répression des affects et d'une carence de mentalisation. Ce fonctionnement pourrait se résumer de la sorte : ne pas ressentir, ne pas penser, pour ne pas souffrir.

Le maintien d'un tel fonctionnement implique un contrôle des sources de stimulations externes envahissantes, soit par un retrait protecteur, soit par une emprise sur les objets potentiellement perturbateurs, afin de les rendre prévisibles et moins menaçants.

C'est ce que vivent les thérapeutes dans cette vignette. Pris dans la démentalisation de Jean-Yves, leurs ressources psychiques s'amenuisent de plus en plus rapidement au cours des entretiens. Ce phénomène relève de l'emprise, et en tant que tel constitue une violence pour la subjectivité des thérapeutes. La première intention d'intégrer Jean-Yves dans un groupe thérapeutique est peut-être une réaction en retour de cette violence et s'avère rapidement effractante pour celui-ci.

Les thérapeutes déploient ensuite une forme d'intervention en cothérapie plus en accordage avec les ressources et limites psychiques du patient.

La thérapie prend alors une dimension dans laquelle les thérapeutes se sentent préservés dans leurs capacités de penser et peuvent offrir à Jean-Yves une contenance psychique plus adaptée à sa problématique et favorisant l'intégration subjective par les processus de pensée d'éléments habituellement réprimés.

5. Marc

« Le péché est tapi à ta porte, mais toi, domine sur lui » (Gn 4,7)

Marc est âgé d'un peu plus de soixante-dix ans quand il se présente à la consultation ambulatoire. Quelques mois auparavant, il a été jugé pour des actes d'ordre sexuel avec des enfants, actes d'ordre sexuel commis sur une personne incapable de discernement ou de résistance et pornographie, et condamné à une peine de deux ans de prison avec sursis pendant quatre ans, ledit sursis étant subordonné à la condition qu'il s'acquitte des sommes convenues lors du jugement et qu'il suive un traitement psychiatrique ambulatoire.

Marc prend contact avec le Service quelques mois après le jugement. Il explique avoir eu des « gestes déplacés » envers la fille de ses voisins, alors âgée de cinq ans et demi, qu'il gardait chez lui un jour par semaine. Il côtoyait et avait de bonnes relations avec les parents depuis plusieurs années et connaissait la fillette depuis sa naissance.

Il décrit des caresses inappropriées mais nie une pénétration digitale qui a été retenue lors du jugement. Au procès, la pénétration est retenue car énoncée par la victime elle-même, avec l'idée qu'il serait peu probable que de tels faits soient inventés par une enfant aussi jeune. Il déclare avoir pris des photos des fesses de la fillette, à la demande de cette dernière, comme s'il participait à un jeu initié par elle.

Au procès, il est fait état de certaines photos présentant la jeune victime dans des positions à caractère sexuel auxquelles une enfant ne saurait penser par elle-même. Il se montre critique envers lui-même, ne comprenant pas pourquoi il s'est exécuté, ni pourquoi il a commis ces gestes. Marc assure ne jamais avoir été attiré par des enfants et qualifie son délit de « pétage de plombs ». Il affirme avoir parlé lui-même aux parents de ce qui s'était passé, considérant que cela était anormal. Suite à quoi les parents sont allés porter plainte à la police. Il semble, d'après les dates énoncées dans le jugement, que cette auto-dénonciation de Marc aux parents de sa victime ait eu lieu à la suite de l'épisode de pénétration digitale.

Concernant les images pédopornographiques trouvées sur son ordinateur, Marc déclare qu'il téléchargeait des films ou de la musique via un logiciel *peer to peer*, qu'il aurait obtenu par ce biais trois « parasites », et les ayant ouverts, se serait rendu compte qu'il s'agissait d'une trentaine de dessins pédopornographiques « très détaillés et assez choquants ». Il dit avoir alors effacé ces fichiers mais la police les a retrouvés dans l'analyse du disque dur de son ordinateur.

Marc assure que depuis son interpellation, il ne regarde quasiment plus de film pornographique, car il ne veut plus avoir ce genre de surprise. Le jugement, quant à lui fait état de presque trois-cents images de pornographie infantine et plusieurs images de violence extrême, téléchargées sur une période d'environ une année.

Dès le premier entretien, Marc se montre collaborant et reconnaissant vis-à-vis des thérapeutes. Il semble éprouver le besoin de déposer ce vécu lourd et les bouleversements de ces dernières années. L'espace de parole proposé semble constituer pour lui une véritable ressource.

Par ailleurs, Marc dit « avoir des blancs » concernant les actes délictueux : « C'est pas de l'amnésie, je n'ai pas oublié ce qui s'est passé, mais j'arrive pas à me souvenir des faits exacts. » Cet élément suggère que les événements se sont produits dans un état de sidération traumatique.

Marc exprime un fort sentiment de culpabilité et d'autodépréciation concernant son délit et les conséquences qui s'en sont suivies. Il se demande régulièrement si cet événement va affecter le développement de sa jeune victime. Il se questionne sur les possibles conséquences dans le futur, quand elle sera adulte, dans sa future vie amoureuse, etc.

Ses regrets vont aussi vers les parents de sa victime. Il estime qu'ils ont fait ce qu'il fallait faire en portant plainte contre lui. Marc considère la judiciarisation comme une épreuve pénible mais nécessaire car il ne se verrait pas vivre en gardant secret un tel événement.

Il se dit très touché par la perte de l'amitié avec les parents de sa victime et honteux de la « trahison », selon ses termes, qu'il leur a infligé. Ces derniers étant ses voisins à l'époque des faits, Marc a, depuis, déménagé pour éviter qu'ils n'aient à se croiser.

Marc est l'aîné d'une fratrie de deux garçons. Il a un frère, de sept ans son cadet. Marc dit que son frère et lui avaient peu de liens et jouaient peu ensemble. Il explique cela par la

différence d'âge qui les sépare. Il déclare qu'ils se sont davantage découverts vers la vingtaine et que, maintenant, ils ne sont pas proches. La dernière fois qu'ils se sont vus remonte au décès de leur mère, plus de cinq ans auparavant.

La mère a été élevée par un couple de paysans car sa propre famille comptait trop d'enfants. Marc ne sait rien de plus concernant les conditions de ce « placement » de sa mère, mais ce parcours de vie de sa mère semble lié à un chapitre sombre de l'histoire sociale suisse, actuellement dénoncé et pris en compte par le Gouvernement. Ainsi, jusqu'en 1981, étaient en vigueur des mesures de coercition à des fins d'assistance ou de placement hors de leur famille, concernant des enfants et adolescents issus de familles pauvres, des gens du voyage, des familles monoparentales, etc. Dans ce contexte, et surtout jusque dans les années 1960, des enfants et adolescents provenant de milieux sociaux considérés comme défavorisés ont été massivement placés dans des institutions ou dans des familles, notamment paysannes, dans lesquels ils pouvaient faire office de main d'œuvre et étaient plus ou moins bien traités (Vonmont, 2005). Dans le cas de la mère de Marc, un lien affectif s'est tissé avec la famille d'accueil et Marc considère ce couple comme ses grands-parents adoptifs. En revanche, les liens avec la famille naturelle sont fortement distendus.

Par ailleurs, Marc explique que sa mère l'a beaucoup aidé dans le choix de son orientation scolaire et, par la suite, dans ses études.

Marc dit de son père qu'il était « le comique de la famille », il le décrit comme maladroit et se retrouvant régulièrement dans des situations cocasses. Le père de Marc a exercé divers métiers : manœuvre, agent de sécurité, mécanicien.

Marc décrit ses parents comme des personnes justes et aidant leurs enfants, mais déclare qu'« il fallait le mériter ». Il explique qu'ils ne se disputaient jamais, du moins pas devant lui, et lui laissaient de grandes libertés.

Quand il évoque son enfance, Marc se décrit comme joueur. Il avait des bandes de copains avec lesquels il faisait des « bêtises gentilles ». Il dit avoir d'excellents souvenirs de son enfance, « c'était un autre mode de vie ».

Marc déclare qu'à cinq ans et demi, il savait lire, ayant appris en feuilletant le journal local. Il dit s'être alors intéressé à lire de tout : « tout ce qui me tombait sous la main ». Il

questionnait beaucoup les adultes, notamment ceux qu'il considère comme ses grands-parents adoptifs. Il explique que le monde des adultes l'intéressait et qu'il n'était pas insouciant au contexte de l'époque, c'est-à-dire l'après-guerre.

Vers l'âge de quinze ans, Marc était radio-animateur. Il dit également qu'il faisait de l'athlétisme, avant d'être atteint de la tuberculose vers l'âge de vingt-trois ans.

Le parcours scolaire de Marc l'a conduit vers les métiers du bâtiment. Il explique qu'il obtenait une réussite scolaire satisfaisante sans avoir besoin de beaucoup de travail personnel. Il se dit doué en composition de textes libres, inventait des histoires, mais n'aimait pas écrire, ce qui est toujours le cas.

Au niveau professionnel, Marc se dit plus conceptuel que manuel. Il a commencé comme technicien mais s'est plutôt révélé professionnellement comme ingénieur. Il a travaillé à l'étranger dans le cadre d'une coopération pendant six ans, dans les années soixante-dix, emmenant sa famille avec lui. À son retour en Suisse, il a rapidement monté un bureau d'étude dans lequel il travaillait avec son épouse. Il déclare avoir toujours entretenu de bonnes relations avec ses collègues et partenaires de travail et est actuellement à la retraite.

Marc dit avoir été marié durant plus de quarante ans. Il a rencontré sa femme dans un sanatorium où ils étaient tous deux placés pour des soins liés à la tuberculose. Par la suite, le couple s'est rapidement marié. Marc était alors âgé d'un peu plus de vingt ans. Il décrit le couple qu'ils formaient comme « un couple amoureux » et « complémentaire ». Il déclare ne jamais avoir eu de relation extra-conjugale. Sa femme est décédée une année avant les délits, âgée de la soixantaine. Elle était atteinte d'une maladie rare et dégénérative, manifestée par l'apparition de kystes dans le bas de la colonne vertébrale. Elle a été lourdement handicapée pendant une dizaine d'années. Le décès a été vécu par Marc comme un événement inattendu.

Le couple a eu une fille. Marc dit ne pas s'être occupé de l'éducation de celle-ci, laissant cette tâche à sa femme. Leur fille s'est mariée et a eu deux enfants âgés aujourd'hui de la vingtaine. Marc est en contact régulier avec eux et voit sa fille au minimum une fois par semaine. Il n'a jamais parlé de son délit avec sa fille ou ses petits-enfants. Il explique qu'il n'arrive pas à imaginer ce que le fait de leur en parler pourrait apporter. Il ne sait pas si cela pourrait mener à une rupture de contact, mais estime qu'en parler n'en vaudrait pas la

peine : « Je risque de m'enfoncer encore plus dans ma solitude ». Marc a cependant pu évoquer ses actes avec deux amis et est sûr qu'ils n'en parleront jamais.

Marc a gardé des contacts avec des amis qu'il a connus dans ses années de coopération. Ils se réunissent une fois par semaine pour partager un repas que Marc contribue largement à cuisiner.

Il déclare avoir une vie sociale, tout en exprimant également une certaine solitude. Suite à son délit, il a déménagé du logement où il vivait depuis plus de trente ans pour s'installer dans une ville située à plusieurs kilomètres et explique qu'il « doit s'y faire un réseau ».

Marc apprécie de voyager en train à travers la Suisse. Il le fait de manière spontanée, au jour le jour. Il discute parfois avec des personnes qu'il rencontre dans le train, déclarant apprécier la spontanéité et le hasard.

Avant sa femme, Marc déclare avoir eu quelques flirts épisodiques, sans se rappeler d'une femme en particulier. Il fait état d'une première relation sexuelle vers l'âge de douze ou treize ans avec une partenaire un peu plus âgée que lui, « elle m'a tout appris je crois ».

Il reviendra plus précisément sur cet épisode de sa vie, avec la passation de l'Entretien Clinique de Lausanne (ECL).

Pendant les premiers temps du suivi, Marc évoque régulièrement les délits, dans une forme d'incompréhension et de désarroi. Il déclare butter sur certains souvenirs, ce qui provoque régulièrement une colère impuissante contre lui-même.

Le souvenir de son épouse est également très présent dans ces premiers entretiens, et nous mesurons la souffrance occasionnée par ce deuil. Les souvenirs qu'il amène concernant la relation avec son épouse sont toujours très positifs et même un peu idylliques.

Marc évoque de fréquents réveils nocturnes, pris d'angoisse. Il a constaté, dans ces moments, que la tension est telle qu'il ne peut pas se rendormir et tourne en rond dans son appartement. Il sort alors en pleine nuit, arpente la ville dans de grandes marches solitaires au cours desquelles une foule de choses passent par sa tête sans qu'il ne puisse se fixer sur aucune. Plus tard, quand il rentre chez lui, la tension s'étant apaisée, il ne sait pas du tout quelles sont les pensées qui lui ont traversé l'esprit et même le trajet qu'il a effectué dans

la ville demeure assez flou. Arrivé chez lui, il se rendort, puis une nouvelle journée commence.

Nous sommes passablement inquiets par cet état de désorganisation récurrent et nous choisissons de centrer le suivi sur la contenance psychique en focalisant plutôt sur son quotidien, son installation dans son nouvel appartement, ses nouveaux repères sociaux, et moins sur la problématique délictueuse ou des événements traumatiques de sa vie.

Après quelques mois, Marc a durablement retrouvé un sommeil régulier, ainsi, nous semble-il, que des bases narcissiques et identitaires plus solides. Le thème, plus douloureux, du délit s'instille à nouveau dans le suivi. Par ailleurs, Marc a évoqué quelques pans de son histoire personnelle mais, à ce moment-là du suivi, ces récits sont assez épars et nous n'avons pas une représentation très claire de son parcours de vie.

Nous décidons d'aborder tous ces éléments avec le support de l'Entretien Clinique de Lausanne (ECL), questionnaire semi-directif élaboré pour investiguer l'anamnèse et le fonctionnement mental de patients auteurs de violence sexuelle. Cet outil permet d'approfondir les thèmes abordés, tout en jouant un rôle de médiateur de la relation. Ce questionnaire étant long, la passation s'effectue sur plusieurs séances, d'autant plus qu'en sa qualité de facilitateur de l'expression et de la mentalisation, il autorise des digressions.

La suite de la vignette reprend quelques moments saillant de la passation de l'ECL avec Marc.

Dans le chapitre relatif à l' « Anamnèse de la vie sexuelle », Marc évoque une première relation sexuelle au début de l'adolescence avec une jeune femme adulte. Cet événement est relaté avec une certaine ambivalence.

Ainsi, à la question

1. Avez-vous eu des informations concernant la sexualité durant votre enfance ?

oui non

Si oui, par qui, comment et à quel âge ? Comment avez-vous vécu cela ?

Marc commence par relater le souvenir, vers douze, treize ans, d'un livre d'éducation sexuelle fourni par l'école, « un seul pour toute la classe » précise-t-il. Il critique cette manière d'aborder la vie sexuelle et poursuit : « Moi j'avais de la chance parce que j'avais

eu une relation sexuelle avec une fille de ferme. » L'âge exact auquel Marc a vécu cet événement est assez flou mais semble se situer autour de douze ou treize ans, probablement l'été précédant l'obtention par sa classe du fameux livre d'éducation sexuelle. Cette expérience est donc énoncée comme « une chance » pour lui. Interrogé sur les circonstances, Marc dit qu'il s'agissait d'une jeune femme de dix-neuf ou vingt ans, qui devait se marier quelques mois plus tard. Cette relation sexuelle n'a pas été l'aboutissement d'une attirance ou d'une démarche de séduction mais plutôt une initiative subite et inattendue de la part de la jeune femme : « C'est elle qui a initié les choses, qui a expliqué ce qui était normal ou pas normal, ce que les jeunes aiment. » Plus loin dans le questionnaire, il précise : « La journée, elle me disait que nous, les gens de la ville, on n'y connaissait rien. Le soir elle est venue vers moi, m'a caressé et m'a expliqué ce qu'il s'était passé. Ça ne m'a pas traumatisé. Je ne comprenais pas ce qui se passait. Ça ne m'a pas laissé un souvenir impérissable. J'ai découvert vraiment la sexualité avec ma femme, ensemble. L'amour est innocent, beau, on s'est permis de faire pas mal d'expériences entre nous. On discutait beaucoup aussi. »

D'un côté, Marc énonce l'acte sexuel à l'adolescence avec une jeune femme comme une découverte, une ouverture à la réalité : « Ce contact corporel me sortait un peu de l'obscurantisme. Peut-être une sorte de sacralisation qui tombe. Voir qu'après tout, c'est un acte normal. C'était quand même un bon moment (rit) » Dans la fin de cet énoncé, semble transparaître l'effort pour Marc de rendre cette expérience anodine, comme s'il s'agissait d'un acte sans conséquence.

Par ailleurs, tout en précisant qu'il « n'a pas été traumatisé », Marc décrit la passivité dans laquelle il s'est trouvé, ainsi qu'une forme de stupeur : « Je ne comprenais pas ce qui se passait. » Il finit par annuler cette expérience étrange : « Ça ne m'a pas laissé un souvenir impérissable » et l'oppose à la relation avec sa femme décrite comme réellement authentique : « J'ai découvert vraiment la sexualité avec ma femme » en l'habillant d'une forme d'idéalisation comme pour diminuer un peu plus l'importance de l'incident de son adolescence.

En outre, il met en avant le sentiment de socialisation que lui fournissait cet événement : « J'avais l'impression de rentrer dans une normalisation. Je faisais partie de la bande. » Il explique que lui, l'enfant de la ville, se trouvait volontiers chahuté par les jeunes gens du

village campagnard où il passait ses vacances, jusqu'à cet épisode qui semble avoir, pour lui, valeur de rite de passage lui conférant une place dans la société des jeunes gens.

Ainsi, Marc présente cet évènement comme un gain ou comme une expérience sans importance, tout en laissant transparaître la complexité, l'ambivalence laissée pas celle-ci.

Lorsque, suivant le questionnaire, la question lui est posée :

2. Pouvez-vous qualifier ce contact d'abus? Pourquoi ?

Marc affiche une certaine perplexité : « J'en sais rien. » Il va ensuite dans le sens de la jeune femme : « Les gens de la ville, on était ignares sur beaucoup de choses. » Pour finir, il relève le caractère inadéquat de ce contact : « Pour moi, c'était une vieille. » « À l'époque, on n'aurait pas parlé d'abus, les mœurs ont beaucoup changé. Aujourd'hui ce serait punissable. Les lois ont changé. »

À la question :

3. Comment avez-vous vécu ce contact sexuel ?

Marc, en cherchant à démontrer le gain pour lui, fait part de l'immaturité dans laquelle il se trouvait concernant la sexualité, et donc la grande précocité de cet évènement, au regard de son développement psychoaffectif de l'époque : « Ça m'a permis de tordre le cou à certains préjugés par rapport à des choses qu'on m'avait raconté. Par exemple, on m'avait dit que l'homme faisait pipi dans le ventre de la femme. À l'époque on connaissait rien. À l'époque la sexualité était pas une priorité. C'était plus important de faire une partie de bille avec des camarades. »

Dans la partie « C. Eléments subjectifs liés au délit / 2. Reconnaissance de l'acte » de l'ECL, Marc exprime son incompréhension vis-à-vis de celui-ci.

Ainsi, à la question

9. Comment comprenez-vous ce que vous avez fait ?

Il répond : « C'est une réflexion journalière. Comment j'en suis arrivé là, j'en sais rien. C'est quelque chose que j'arrive pas à m'expliquer. Je m'angoisse pas spécifiquement, mais ça m'énerve. Je sais qu'en aucun cas ça se repassera. C'est encore un zone verrouillée au niveau des souvenirs. J'en suis pas fier. Ça m'embête. »

Dans les entretiens, Marc dit que parfois, pensant au délit et à sa situation, il s'injurie lui-même, se traite d'imbécile. Il évoque aussi le peu de souvenirs disponibles concernant cette période.

Ce flou est confirmé dans le questionnaire : À la question :

2. Vous souvenez-vous du / des visage(s) de la victime ?

oui non

Il répond : « Plutôt une idée générale... Pas son visage... Je suis plus sûr, c'était il y a trois ans. »

De même, à la question :

4. Vous souvenez-vous de l'âge de la (des) victime(s) au début de l'abus ? Si oui ou à peu près, préciser.

oui non à peu près

Il répond « à peu près » et précise : « cinq, six ans. Je ne lui ai jamais demandé son âge. J'étais allé la chercher à la maternité, je reconstitue son âge. » Ainsi, le souvenir concernant la victime demeure flou.

Au fur et à mesure du questionnaire, se précise un moment inaugural des agressions quand Marc voit les fesses de sa victime. Cette scène apparaît en filigrane, lors d'une digression :
À la question :

1. Avez-vous utilisé des moyens particuliers pour commettre vos actes ?

Notez les différentes formes de moyens ou d'approches utilisés en vous référant au vade-mecum ci-dessous, (mais sans lire directement la liste au patient)

- la discussion*
- le monnayage*
- les promesses de cadeaux, avantages, etc.*
- des stratagèmes relationnels particuliers (mise en confiance, rapprochement, etc.)*
- les menaces verbales*
- la force physique*
- les menaces avec un objet*
- les menaces avec une arme*
- l'enlèvement*
- la séquestration*
- des liens et / ou un bâillon*
- la diminution de l'état de conscience*
- les coups*
- la blessure physique*
- la mutilation*
- le meurtre ou l'assassinat*

Précisez

Marc répond : « Rien, pas de chantage, rien. Elle était très câline », puis précise : « C'était jamais assez long pour qu'il y ait un refus de sa part. Très bref. J'ai dérapé. Je comprends pas pourquoi. Surtout que ses fesses, je les avais déjà vues, quand elle était aux WC et que j'allais l'essuyer. » Il amène ainsi une différence entre une situation où il est dans un rôle parental d'adulte qui s'occupe d'un enfant et, comme nous le verrons plus loin, une situation de camarade de jeu.

Notons que la précision : « elle était très câline » revient de multiples fois durant le questionnaire, témoignant de la fixation de Marc sur ce vécu sensoriel et affectif, ainsi que d'une forme d'inversion des rôles où il la perçoit comme active.

Marc apporte des précisions à l'occasion de la question :

1. Pouvez-vous raconter le plus précisément possible ce qui s'est passé avant le délit (la semaine, les jours, l'heure et les minutes précédant le délit)

Il répond : « Avant, elle adorait passer par-dessus le dossier du canapé. Une fois sur dix elle me tombait dessus. Le pyjama bougeait un petit peu. C'est là qu'a dû se passer quelque chose pour moi. Je lui disais « Fais attention à tes petites fesses » et j'en sais rien. C'est là que c'est flou. »

Il décrit donc une scène de jeu enfantin, mettant en œuvre le corps et l'excitation d'un plaisir physique et d'un plaisir relationnel. Il exprime que le perceptif (les petites fesses) surgit et provoque un trouble, une sidération, au point de provoquer un vide dans le cours de la pensée.

Lors de la séance suivante, Marc revient sur cette partie du questionnaire en disant : « Je n'arrive pas à reconstruire la chronologie. Je frôle l'angoisse. Ce qui s'est passé j'en sais rien mais il n'y a pas eu de violence. » Questionné sur cette angoisse qu'il frôle, il répond : « D'avoir fait cet acte, d'avoir perdu le voisinage que j'aime beaucoup. Et d'avoir fait du mal à ma victime. Et d'avoir détruit une forte amitié. Je frôle le désespoir. »

Plus loin dans le questionnaire, Marc donne d'autres précisions : À la question :

2. Pouvez-vous raconter le plus précisément possible comment s'est déroulé le délit ?

Sa réponse est la suivante : « Il y avait la fenêtre, un radiateur très bas, le canapé (il mime pour visualiser la scène). Elle était sur le radiateur et se laissait tomber sur le canapé. Son pyjama a glissé sur ses fesses. J'ai donné un becque sur une fesse. Elle m'a dit « Pis l'autre ? » et j'ai donné un bisou sur l'autre. Après il y a eu des caresses dans les cheveux, le dos. J'ai des souvenirs disparates de gestes exécrationnels. J'arrive pas à visualiser. Elle était très calme mais c'est pas de sa faute. Ça me revient pratiquement tout le temps : quand elle tombe sur le canapé. Je pense que c'est le début. »

Ainsi, l'irruption de la perception (les fesses) provoque un débordement que Marc tente de résoudre par un acte (un « becque »). La demande de la fillette, dans un jeu d'enfant, est alors perçue comme une injonction à laquelle il devait se soumettre, dans une attitude passive, et l'excitation prégénitale de l'enfant est vécue par Marc dans une confusion avec une sexualité génitale. La confusion dans les souvenirs, l'absence d'image vont dans le

sens d'un débordement d'excitation que l'appareil psychique de Marc tente d'endiguer par un arrêt des processus de pensée et des processus affectifs. Cet épisode qui revient sans cesse à sa pensée a une valeur d'expérience traumatique que Marc tente d'intégrer dans son psychisme, sans toutefois y parvenir.

La remarque : « Elle était très calme mais c'est pas de sa faute » semble laisser transparaitre une ambivalence où pour une part, Marc considère la victime comme participante, et pour une autre part, plus raisonnée et raisonnable, il considère cette première idée inacceptable et annule le premier mouvement.

Cette ambivalence se révèle encore dans une question concernant la victime et ouvrant des propositions.

5. Pensez-vous que la (les) victime(s) étai(en)t :		
<input type="checkbox"/> <i>consentante</i>	<input type="checkbox"/> <i>indifférente</i>	<input type="checkbox"/> <i>agressive</i>
<input type="checkbox"/> <i>participante</i>	<input type="checkbox"/> <i>passive</i>	<input type="checkbox"/> <i>soumise</i>
<input type="checkbox"/> <i>provocante</i>	<input type="checkbox"/> <i>souffrante</i>	
<input type="checkbox"/> <i>séductrice</i>	<input type="checkbox"/> <i>résistante</i>	<input type="checkbox"/> <i>autre, précisez</i>

Marc retient qu'elle n'était pas consentante mais pas indifférente, en mettant en avant le fait qu'elle était très câline. Enfin il ajoute « impulsive » en précisant : « Parfois elle jouait et tout d'un coup venait me donner un bisou ou me demander de l'aider à jouer. » Dans cette proposition, Marc semble laisser entendre l'envahissement que provoquaient l'énergie, la vitalité et l'affection de cette enfant.

Suite à la partie de l'ECL relatif au délit, Marc exprime la sensation d'une certaine structuration de sa pensée par l'intermédiaire du questionnaire et de la psychothérapie de la manière suivante : « Quand je suis tout seul chez moi, les pensées tournent jusqu'à un blocage. Tandis qu'ici [dans les séances de psychothérapie], me concentrer sur des questions précises m'aide. »

À la fin de la partie de l'ECL concernant le vécu subjectif entourant le délit, Marc a cette réflexion : « La pulsion sexuelle est normale, c'est la perte de contrôle qui est anormale. C'est ce qui m'agace et m'agresse, cette perte de contrôle. »

À la fin du questionnaire, Marc dit : « À travers les questions, il y a des flash qui reviennent ce qui me permet d'être plus précis. Avant, à part cette paire de fesses devant moi quand elle est descendue je n'avais rien... »

Quelques entretiens plus tard, Marc amène un matériel singulier : Alors qu'il était chez lui à rechercher dans son esprit des souvenirs concernant les agressions commises, ses pensées l'ont amené à un rêve éveillé dans lequel il se voit dans le salon de son ancien appartement. Il se voit en train de commettre des attouchements sur sa jeune victime, et il voit sa femme, assise dans le salon en train d'assister à la scène. Dans la rêverie, croiser le regard de sa femme a pour effet qu'il cesse immédiatement les agirs sur la fillette, puis qu'il revienne à ses esprits, passablement troublé et avec un sentiment de malaise.

Dans la séance, il cherche à aborder ce matériel sous un angle cartésien, expliquant que c'est forcément un souvenir reconstruit puisque sa femme était décédée au moment des agressions. Il pose la question, en repoussant immédiatement l'idée, d'un possible lien entre le décès de sa femme et les actes commis.

Cette rêverie semble figurer le clivage du Moi lié à une expérience traumatique. Marc se perçoit, luttant par l'agir sexuel violent contre l'envahissement destructeur et se voit spectateur, dans une condensation avec sa femme, spectateur de cet état d'envahissement.

En même temps, cette image de sa femme, porte en elle-même sa charge de destruction traumatique puisqu'elle est morte et que cette mort a précipité Marc dans une douleur intense. C'est dans ce contexte de douleur lié à la mort de sa femme que Marc agit un érotisme morbide avec sa jeune victime, et scelle le clivage qui rejette hors champ de sa subjectivité l'effraction de cet événement. Leurs regards qui se croisent mettent en contact plus fortement encore les parties clivées dans une intensité de tension trop importante, provoquant un arrêt du processus de représentation.

Le clivage se remet en place et Marc ne peut pas concevoir de quelconque lien entre le décès de sa femme et ses agirs sexuels violents.

Pourtant, quelques séances plus tard, Marc évoque à nouveau le décès de sa femme, affirmant que cette période lui revient en tête, et amène une description plus détaillée de son vécu de cet événement et de l'impact traumatique qu'il a eu sur lui.

Ainsi, il décrit le matin où il la découvre. Il la voit couchée dans son lit, de dos, et c'est face à cette vision que se produit en lui le sentiment inquiétant que quelque chose n'est pas normal, puis le constat que c'est un « dos mort ». Constat confirmé lorsqu'il fait le tour du lit et voit le visage de sa femme. Marc raconte ensuite la venue de la médecin légiste qu'il décrit comme peu aimable. Celle-ci le somme, notamment, ou du moins le vit-il ainsi, de manipuler le corps afin de le positionner de sorte qu'elle fasse les examens nécessaires. « Etait-ce à moi de faire cela ? » se demande encore Marc. Il dit garder de cet épisode le souvenir du contact de la peau froide de sa femme. Ce décès étant suspect, compte tenu de l'âge de la défunte et de sa survenue à domicile, une perquisition par la police, vécue sans ménagement par Marc, eut lieu le jour même, suivie d'une enquête. Lors de la perquisition, Marc s'évanouit. Il aura un malaise similaire, un peu plus d'un an plus tard, lors de la perquisition de la police des mœurs suite aux attouchements commis. « Pourtant, ceux-là, ils étaient sympa », plaisante-t-il pour insister sur les manières brutales de leurs collègues intervenus lors du décès. Après cette agitation autour du décès, Marc se trouve plongé dans une brutale solitude. L'enquête, dit-il confirmera un décès par arrêt cardiaque lié à la prise de morphine sans qu'il n'y ait eu de surdose par rapport à la prescription médicale.

Cette mort inattendue, d'autant plus pénible qu'elle n'a pas été accompagnée de présence humaine bienveillante, mais bien au contraire, vécue dans un contexte d'agitation et d'angoisse, au point que Marc, probablement submergé émotionnellement, n'ait plus que l'évanouissement, l'éclipse subjective comme ultime protection de son psychisme, constitue une expérience traumatique. À ce titre, il semble qu'ait eu lieu un vécu de sidération, un arrêt du processus de pensée et de l'affectivité, avec des fragments d'expériences sensorielles atroces, encapsulées mais non inscrites psychiquement et en quête de symbolisation : le « dos mort », la « peau froide ».

Ces vécus sensoriels effractants semblent mis en concordance avec des fragments de l'agression sexuelle : le contexte d'agitation, le corps vivant de la victime, le touché agréable de ses cheveux et de sa peau qui renvoient au corps mort et à la peau froide de l'épouse. De même, la vision des fesses de la victime, comme déclencheur de la confusion semble renvoyer au dos mort de l'épouse. Ainsi, les fragments sensoriels dans l'agression sexuelle, offrant une expérience de plaisir partiel et immédiat, peuvent être considérés comme une recherche d'antidote aux fragments corporels morts encapsulant une expérience d'horreur.

Le traitement obligatoire a aidé Marc à retrouver une contenance fortement mise à mal par les événements traumatiques du décès de sa femme et des actes de violence sexuelle qui l'ont suivis. L'espace thérapeutique a contribué à l'émergence de certaines parts clivées de ces événements douloureux et de leur donner, au moins en partie, une place dans la narration de son histoire.

Synthèse de la vignette clinique de Marc

La vignette de Marc présente la situation d'un homme déjà âgé, inscrit plutôt dans un fonctionnement névrotique. L'anamnèse de ses relations précoces et de sa petite enfance ne révèle pas de faits saillants d'un point de vue psychopathologique.

Les moments particuliers relevés concernent :

L'initiation précoce à la sexualité à l'âge de douze ou treize ans par une jeune femme adulte. Malgré l'absence de violence manifeste, cet événement peut être qualifié d'abus sexuel aux vues des circonstances décrites, à savoir l'absence de demande du côté de Marc, l'incompréhension de ce qui se produisait, la passivité dans laquelle il subit l'acte, la confusion autour de celui-ci, même de nombreuses années après.

La tuberculose et le placement sanitaire consécutif. Tous les désagréments liés à cette période (traitement lourd, perte de capacités physiques, arrêt de l'investissement sportif...) sont évacués au profit de l'événement heureux qui y survient : la rencontre de sa future femme.

La maladie de son épouse qui la conduit à une perte progressive d'autonomie physique. Marc exprime très peu de chose concernant cette épreuve, si ce n'est sur le mode de l'idéalisation de leur lien conjugal. Les sentiments de colère, quant à eux, sont projetés sur l'extérieur, à savoir les personnes qui se sont détournés d'eux au fur et à mesure de l'avancée du handicap de son épouse.

Ainsi, malgré un fonctionnement psychique général stable et une bonne adaptation sociale, dans certaines situations, Marc cherche à protéger son intégrité narcissique par le recours à des défenses psychiques archaïques de l'ordre du déni, du clivage et de l'identification projective.

Dans des situations d'envahissement de tension, ces défenses ont pu mener à une perte de subjectivité manifestée dans des évanouissements, un état confusionnel transitoire, des amnésies de ses actes. C'est aussi dans un état crépusculaire que Marc a commis ses attouchements.

L'utilisation de L'ECL a permis de revenir sur l'épisode d'abus sexuel subis dans l'adolescence.

Cet outil a aussi permis de clarifier le vécu des délits sexuels commis, d'en appréhender le déroulement, de dégager des accroches perceptives précipitantes des actes.

Plus tard, au cours des entretiens, des liens ont pu être fait avec d'autres expériences sensorielles partielles traumatisantes lors du décès de la femme de Marc.

Dans le contexte de désorganisation psychique et de lutte contre l'effondrement dans lequel il se trouvait, Marc semble avoir tenté de symboliser les expériences d'horreur inscrits en lui lors du décès de sa femme en les liant à des fragments perceptifs pleins de vie, issus de sa victime et en les érotisant dans le but de leur donner un aboutissement par une expérience de plaisir. Une telle entreprise ne peut s'inscrire que dans une répétition compulsive.

La thérapie, en dénouant ces mécanismes et en cherchant à reprendre ces événements dans une histoire personnelle par le biais de la narrativité, tente plutôt de participer à leur inscription subjective.